



# RAPPORT ACTIVITES 2019

## dossier de presse



CLE SAGE Ellé Isole Laïta – Syndicat Mixte Ellé Isole Laïta  
1 rue Andreï Sakharov  
CS 20245  
29394 Quimperlé Cedex  
☎ 02 98 09 00 46 - [smeil@quimperle-co.bzh](mailto:smeil@quimperle-co.bzh)

# C

## *Animation associations*

### Glomel

#### L'eau au cœur des préoccupations de la réserve naturelle



Thierry Burlot, Yvon Méhauté, président de l'association de mise en valeur, et Éric Hamon, animateur environnement.

| CRÉDIT PHOTO : OUEST-FRANCE

Le comité consultatif de gestion de la Réserve naturelle régionale des landes et marais de Glomel s'est réuni, mardi, au centre de formation de la Fédération des chasseurs de Botsay.

Thierry Burlot, vice-président du conseil régional, a observé qu'« aujourd'hui, on enregistre de plus en plus de sécheresses et de plus en plus d'inondations ».

Face à cette situation, les dynamiques locales autour de la réserve

naturelle et de la Maison des landes et des tourbières de Kergrist-Moëlou doivent contribuer à concilier développement économique et écologique, estime le comité.

« Le travail que vous faites pour préserver l'eau et la biodiversité est essentiel. Mais pour une juste solidarité entre le Centre-Bretagne et le littoral, un retour s'impose », a conclu Thierry Burlot.



## Animation associations

### Eau et Rivières : dossiers préoccupants

Fin octobre, Eau et Rivières de Bretagne fêtera son 50<sup>e</sup> anniversaire à Quimper, où l'association a vu le jour.



Les adhérents de l'association Eau et rivières du Bassin Ellé-Isle-Laïta suivent attentivement certains dossiers

CRÉDIT PHOTO : OUESTFRANCE

Avant de fêter ses 50 années de mobilisation, une dizaine d'adhérents d'Eau et Rivières de Bretagne du bassin Ellé-Isle-Laïta se sont réunis, mardi soir, à la salle des associations à Tréméven pour étudier différents points.

Parmi les « **dossiers locaux préoccupants** », la qualité de l'eau de la Laïta reste d'actualité. L'étude lancée par le SMEIL (Syndicat mixte Ellé-Isle-Laïta) va prochainement déboucher sur un programme d'actions « **pour réduire drastiquement les pollutions et pérenniser les élevages de moules, la pêche et les activités de loisirs aquatiques** », disent les responsables d'Eau et Rivières.

Des travaux sont déjà engagés sur le réseau d'assainissement de Quimper-Ville « **très dégradé** ». Eau et Rivières suit attentivement ces études actuelles, car le « **niveau de pollution bactériologique et autres de l'estuaire demeure inacceptable** ».

#### Bourgneuf

Autre dossier évoqué, celui du pont du Bourgneuf qui fait l'objet d'une étude concernant les inondations. « **Il paraît peu envisageable de reconstruire ce pont ou d'envisager des by-pass, compte tenu du coût d'une telle opération, des faibles gains envisagés en matière de hauteur d'eau, des inconvénients que ces travaux engendreront pour la Ville. La Ville, qui a déjà dépensé plus de 10 millions d'euros pour lutter con-**

**tre les inondations.** »

Les solutions sont à trouver sur le bassin amont. En juin 2017, une importante pollution du Starven, affluent de l'Ellé à Plouray, avait détruit toute vie aquatique sur plusieurs kilomètres. L'action en justice lancée par la Fédération de pêche du Morbihan, l'association de pêche locale et Eau et Rivières a conduit à la condamnation de l'entreprise Doux en mai dernier.

#### Ty Nadan

Le « **projet de doublement des places dans le camping de Ty Nadan, en bordure de l'Ellé, inquiète beaucoup les habitants de Locunolé** », poursuivent les responsables locaux.

Ce projet « **inquiète également Eau et Rivières, qui devrait intervenir prochainement après des autorités compétentes. On se trouve là, en zone inondable, en bordure de site Natura 2000 et de zone naturelle d'intérêt floristique, faunistique de type 1, et en amont d'un captage d'eau pour plusieurs communes** ».

Les adhérents rappellent le chantier du 22 juin à 9 h, organisé par les pêcheurs de l'AAPPMA (Association agréée de pêche et de protection du milieu aquatique) de Bannalec sur le Star-Goz dans le cadre des événements autour du 50<sup>e</sup> anniversaire d'Eau et Rivières de Bretagne.

Alors « **bienvenue à tous avec gants, bottes et détermination** ».

# Animation associations

## Une balade pour plonger au cœur des rivières

L'association agréée de pêche et de protection des milieux aquatiques a organisé, hier, sa première sortie La vie dans les rivières. L'occasion de découvrir la commune autrement.

### Reportage

Une dizaine d'anciens pêcheurs et de curieux se réunit place Charles-de-Gaule, à 14 h 30. La balade débute cinq minutes plus tard, devant l'Ellé. Xavier Nicolas, le président de l'association agréée de pêche et de protection des milieux aquatiques (AAPPMA) commence par lister les trois rivières du territoire quimperlois : l'Ellé, l'Issole et la Laïta. « Derrière nous, c'est l'Ellé. On y trouve du mulet et du saumon », détaille l'expert. Il dénonce la pollution des rivières à la vue de déchets dans l'Ellé.

### Entre nature et ville

La visite se poursuit de l'autre côté de la route, devant le barrage. « L'écluse est ouverte dix mois sur douze. C'est nécessaire à la migration des anguilles. »

Le guide amène le groupe vers la rue de l'Ancien-Abattoir. Le bruit des voitures laisse place au ruissellement de l'eau et aux gazouillis des oiseaux. Xavier Nicolas s'arrête devant la rivière. « Là, on peut voir les frayères de lamproies marines. Il s'agit de leur lieu de reproduction. Les truites se postent non loin des nids pour manger les petits poissons. »

Malheureusement, pas de saumon en vue. Le président de l'association de pêcheurs souligne alors son inquiétude vis-à-vis du réchauffement climatique. « Les fleuves s'assèchent. C'est une conséquence des agissements de l'homme à l'encontre de l'environnement », explique le pêcheur.

Le groupe remonte le chemin. « Lorsque les abattoirs étaient encore ici, ils déversaient leurs déchets animaliers dans la rivière. Mais, paradoxalement, les poissons étaient plus nombreux. Ils mangeaient ces déchets ! »

Fictour en ville place Lovignon. Le guide évoque le changement de



Xavier Nicolas, le président de l'association agréée de pêche et de protection des milieux aquatiques, délivre des explications quant à la migration du saumon.

(Deliaf photo : Gaëlle FRYNO)

comportement des différentes espèces de poisson. « L'alose recolonise les cours d'eau bretons. Elle remonte nos rivières. Mais nous ne savons pas pourquoi, pendant ce temps, la Dordogne voit son nombre d'aloses baisser. »

Le bénévole sort alors sa pancarte. Il informe les participants de tout ce qu'il y a à savoir sur le saumon. « Il ne mange presque pas au cours des dix mois durant lesquels il remonte

la rivière ! »

La balade se termine sur les coups de 17 h.

« Animer Quimperlé d'une autre façon »

Le but de la sortie La vie dans les rivières : (re)découvrir la ville à travers ses rivières. Mais aussi pour « valoriser la pêche et montrer que les cours d'eau sont des espaces vivants ».

Les organisateurs profitent de la balade pour sensibiliser les participants au respect des quotas, dénoncer le braconnage et la pollution. « C'est aussi une manière d'animer Quimperlé autrement », livre Nicole Clauss, membre de l'association AAPPMA.

**Lundi 5 août**, prochaine sortie La vie dans les rivières. Rendez-vous place Charles-de-Gaule, à 14 h 30.



## Animation associations

### Eau et rivières.

#### 50 ans en musique à Quimperlé



« Un grand pas pour l'eau ». C'est le titre de l'affiche des 50 ans d'Eau et rivières de Bretagne, lancée en 1969 sous le nom d'Association pour la promotion et la protection des salmonidés en Bretagne, APPSB. Photo DR

« Un grand pas pour l'eau » : l'association Eau et rivières de Bretagne propose un clin d'œil à la conquête spatiale pour promouvoir la fête qui marquera, les 25, 26 et 27 octobre à Quimperlé, les 50 ans de l'association. C'est en effet en 1969, alors que Neil Armstrong posait le pied sur notre satellite, que Jean-Claude Pierre et Pierre Phélipot lançaient la conquête de l'eau.

Rencontres, conférence et animation d'un village de l'eau marqueront ce demi-siècle d'engagement. Un anniversaire qui se veut festif avec, en premier lieu, un concert « intergénérationnel et festif » à l'espace Benoîte-Groult.

Krismen, « enfant de la gwerz et du kan ha diskant », proposera rap, musiques électroniques et acoustiques, sur des textes en breton. Puis on découvrira Bel air de forro, qui associe l'accordéon de Yann Le Corre à la voix d'une chanteuse brésilienne, Marian Caetano, appuyée par deux percussionnistes brésiliens.

Membre du label rennais Stereo-phonk, Dj Gop assurera les interplateaux et une fin de soirée dansante.

#### Balades, village et conférence

Le samedi sera consacré à des balades en ville de Quimperlé. L'une en breton le matin, et une seconde à la découverte du patrimoine naturel et bâti, ainsi que des enjeux de la gestion de l'eau. Le dimanche, de 11 h à 18 h, à l'espace Benoîte-Groult, le « Village de l'eau » invitera à des animations nature, jeux, expositions, à parler d'économies d'eau. Les associations locales seront présentes, un espace livres, des films projetés ainsi qu'un stand crêpes.

À 14 h, aura aussi lieu une conférence sur le thème « Quels droits pour l'eau ? ». Elle sera illustrée par la présentation du Whanganui, rivière qui a obtenu du parlement de Nouvelle-Zélande le statut de personnalité juridique. Y participeront Riccardi Petrella, Valérie Cabanes, Fabrice Nicolino et Jean-Claude Pierre.

#### ▼ Pratique

Concert du vendredi 25 octobre, à l'Espace Benoîte-Groult : 5 € en prévente sur le site [helloasso.com](http://helloasso.com) (Dour Fest : le concert) ou 6 € sur place. Gratuit moins de 12 ans. Stand crêpes et boissons.



## Rivières : les débits en baisse

Le syndicat mixte Ellé-Isole-Laïta a fait un bilan autour de la pluviométrie et du niveau d'étiage dans les rivières du pays de Quimperlé.

Il apparaît que le mois de juin a connu une pluviométrie plutôt excédentaire par rapport à la normale. Aucune pluie significative n'a été enregistrée depuis le 27 juin, mis à part les quelques millimètres tombés jeudi. Tous les débits sont en baisse constante.

Pour l'Isole, au 17 juillet, les débits sont inférieurs aux normales saisonnières, mais restent supérieurs au

niveau d'alerte. À Scaër, il est de 0,42 m<sup>3</sup>/s, alors que le débit moyen pour la saison est quant à lui de 0,53 m<sup>3</sup>/s. À Quimperlé, il est de 0,60 m<sup>3</sup>/s, ce qui est inférieur de 35 % à ce qu'il était l'année dernière à la même date. Le débit moyen pour la saison est de 1,08 m<sup>3</sup>/s.

Pour l'Ellé, au 17 juillet, les débits sont également inférieurs aux normales saisonnières. À Arzano, il est de 1,38 m<sup>3</sup>/s, soit 30 % de moins que l'année dernière à la même date (le débit moyen pour la saison est de 2,27 m<sup>3</sup>).



## Restriction sur l'eau dans le Finistère. Le comité sécheresse planchera le 2 août

---

Olivier Scaglia

---

Dans le Finistère la situation de la ressource en eau potable devient plus particulièrement critique dans le secteur sud et ouest de Morlaix, dans le Pays bigouden et continue à l'être dans le pays de Fouesnant. La préfecture réunira le comité sécheresse vendredi 2 août pour dresser un constat précis et arrêter des mesures. Il y a des restrictions dans l'air, sauf précipitations conséquentes. De la simple restriction (interdiction d'arroser les jardins, de remplir les piscines, etc.) jusqu'à des coupures ponctuelles et/ou par secteurs : le préfet ne dispose pas d'un arsenal de mesures très large. Mais avant d'imposer le scénario le plus rigoureux, la possibilité de porter de façon dérogatoire l'habituel taux de pompage des rivières du département de 10 % à 15 % offrirait une marge de manœuvre. Possible ? Pendant combien de temps ?

C'est notamment l'une des variables qui sera examinée vendredi 2 août par les interlocuteurs siégeant au comité sécheresse (\*). Le lac du Drennec et la réserve d'eau de Saint-Michel de Brasparts vont être précisément évalués. Attentivement regardés aussi, les don-

nées remontant depuis une semaine des syndicats mixtes distribuant l'eau potable ou bien de ceux ayant en charge la gestion des rivières. Parce qu'une première solution consisterait à ouvrir les vannes de ces deux réserves pour alimenter les cours d'eau supportant les pompes. Notamment dans les secteurs soumis à la pression touristique ou à une pression agricole.

Au chapitre agricole, le risque d'effondrement des rendements du maïs est réel. « Nous sommes à la limite de la calamité agricole dans certains secteurs. C'est-à-dire confrontés à des rendements inférieurs à 50 % », prévient Anthony Charbonnier, conseiller environnement à la chambre d'agriculture du Finistère. Dans le scénario le plus drastique, en cas d'absence de précipitations conséquentes, les services de l'État seraient amenés à arbitrer les besoins en eau liés aux activités agricoles, économiques, et ceux des administrés.

*\* Ce comité se réunit sous l'autorité du préfet des représentants des Sage, syndicats agricoles, des communautés d'agglomération, du Sdis, du tourisme, des maires, des pêcheurs en rivière, des industriels, de l'association Eau et rivières.*



## Les réserves d'eau baissent

À la fin du mois de juillet, la situation est très différente selon les départements.

### Quelle est la tendance en juillet ?

Contrairement au bilan du mois précédent, les dernières précisions du Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM) relèvent une baisse globale des niveaux des nappes souterraines. Les précipitations, quasi-absentes au mois de juillet, n'ont, dans l'ensemble, pas permis de recharger les nappes phréatiques. Pourtant, le BRGM relève des réserves stables dans les quatre départements. Les pluies de la fin du mois ont permis de recharger ponctuellement ces nappes. Le seul niveau en hausse est enregistré à Mézières-sur-Couesnon, en Ille-et-Vilaine. Les pluies ont pu davantage s'infiltrer en profondeur.

### Les niveaux sont-ils les mêmes partout ?

Les remplissages des nappes à la fin juillet sont très hétérogènes. Ils sont globalement, et sans surprise, inférieurs à la normale estivale dans le

Finistère et l'Ille-et-Vilaine. Après un début d'année marqué par de faibles pluies, les réservoirs souterrains ont dû être vidés régulièrement. D'où ce constat aujourd'hui. Les zones qui enregistrent des quantités suffisantes se situent principalement dans les Côtes-d'Armor et le Morbihan. C'est aussi là-bas qu'ont été relevées les réserves les plus importantes.

### Quelle est la zone la plus sensible ?

Elle se situe là où le manque de pluie a été une grande source de préoccupation au mois de juillet : en Ille-et-Vilaine. Le nord du département présente des niveaux très inférieurs à la normale saisonnière. En cause : le déficit de pluie très important depuis plusieurs mois, auquel s'ajoutent les épisodes de fortes chaleurs. Dans le département, en état de crise sécheresse depuis le 20 juillet, les restrictions d'eau sont d'ailleurs toujours de mise.



## Le littoral de Guidel recule à grands pas

Depuis que des stationnements ont été réalisés derrière l'espace dunaire, l'accès aux plages de Guidel, ça se gagne ! | OUEST-FRANCE

Yvan DUVIVIER. Publié le 13/07/2019 à 18h24

Du Fort-Bloqué à la Laïta, Guidel séduit par ses sept kilomètres d'un littoral. Mais l'érosion, accentuée par la circulation automobile, ne finit plus d'en redessiner le paysage...

Au droit de l'étang de Lannédec, la plage du Fort-Bloqué relève du territoire de Guidel. « Autant dire que tout ce qui est nettoyage, sécurité ou contrôle des eaux, c'est pour nous », résume Jo Daniel, maire de la commune. S'ensuivent, sur les sept kilomètres de littoral, au bout de la plage de Pen er Malo, la méconnue crique des Amoureux, puis le Loch', la Falaise et enfin « la plage des enfants », l'anse du Bas-Pouldu qu'irrigue la Laïta.

Pour surfer, nager ou barboter : à Guidel aussi, il y en a pour tous les goûts. Ce trait de côte est cependant très dépendant des aléas climatiques. Ainsi, à la Falaise, « les dunes se sont fragilisées et ont reculé ». L'escalier « devenu dangereux », et qui s'était effondré, a été remonté après que son socle, à la faveur d'une opération d'enrochement conduite l'an passé, a été renforcé.

Ces incessants déplacements de bancs de sable et l'érosion des roches sont aussi à l'origine du phénomène dit de baïnes, courant dans le Sud-Ouest, qui s'avère dangereux pour les nageurs. « Et on commence à retrouver du sable du Fort-Bloqué à la Falaise et au Bas-Pouldu : l'une se dégraisse quand deux autres s'engraissent »... Pour autant, « il n'y a pas de problème de sable à Guidel ».

La plage du Loch' à Guidel et la route départementale qui la longe : à l'avenir, il faudra « imaginer une autre organisation de la circulation » indique le maire. | OUEST-France

### « Imaginer une autre organisation »

L'été venu, la commune, qui abrite jusqu'à 20 000 habitants, doit aussi faire face à un afflux de véhicules, « que l'on gère comme on peut ». Elle a pu compter sur le Département et Lorient Agglomération pour résoudre ses problèmes de stationnement, désormais mieux délimités à l'arrière de l'espace dunaire. Un problème également en cours de règlement dans le « cœur de station », Guidel-Plages, où des espaces sont fléchés pour les quatre mais aussi les deux-roues.

Cette situation de véhicules ne risque pas de s'arranger alors qu'une voie de contournement, en construction, charriera à l'avenir directement un flot d'automobilistes de la voie express vers Guidel-Plages. « Ce phénomène naturel d'érosion est accentué par la circulation », admet le maire. Qui annonce « qu'une étude sur le fonctionnement hydro-sédimentaire de l'estuaire va être engagée. Elle permettra d'appréhender ce phénomène d'érosion et de recul du trait de côte ».

Le bureau d'études sera retenu à la fin du mois, l'étude lancée à la rentrée. « Il nous faut comprendre ce qu'il se passe et avoir une attitude résiliente en nous adaptant et protégeant un milieu naturel qui n'a pas fini d'évoluer ». Et alors qu'il est prévu « de rouvrir l'étang du Loch à la mer » - que coupe encore la départementale 152 - Jo Daniel répète qu'il faudra « imaginer une autre organisation de la circulation »...



## Quimperlé. La Laïta, cette charmante tueuse en série

Marcel Brinquin, président de la station SNSM de Clohars-Carnoët et officier de marine marchande à la retraite, connaît par cœur l'estuaire de la Laïta. | OUEST-FRANCE  
Philippe GUEGAN. Publié le 17/07/2019 à 16h09

Balade sur la côte. Au Pouldu, l'accès à la Laïta est réservé aux marins avertis. Barre capricieuse, houle et bancs de sable la rendent dangereuse, provoquant naufrages et drames chaque année.

### **L'estuaire de la Laïta souffre d'une mauvaise réputation. Comment l'expliquez-vous ?**

Les fonds de l'embouchure de la rivière évoluent d'une quinzaine à l'autre. Le chenal change régulièrement de place. Lorsqu'il y a énormément de pluie, cela provoque un violent courant qui chasse le sable et déplace le chenal. L'ensablement revient avec des vents de Sud et de Sud-Est. Ces phénomènes peuvent être violents. Il y a une quinzaine d'années, nous avons eu jusqu'à un mètre de sable sur le quai.

### **Est-ce vraiment dangereux ?**

Il y a régulièrement des drames et des morts. Moi-même, j'ai récupéré une victime. En août 2015, un plaisancier allemand s'est noyé en forçant la barre avec son voilier. Avec le semi-rigide de la SNSM, nous sommes intervenus quatorze minutes après avoir reçu l'appel. Trop tard. La victime était passée à l'eau. Il avait bien mis son gilet de sauvetage, mais pas correctement. En juin 2017, c'est un bateau de pêche en promenade qui s'est retourné, avec là encore une victime. La baignade est d'ailleurs interdite côté Finistère comme Morbihannais, avec, là aussi, des cas de baigneurs décédés, emportés par le courant.

### **Quelles attitudes, en tant que sauveteur et marin, préconisez-vous ?**

Chaque plaisancier de la Laïta qui prévoit une sortie en mer a besoin d'aller observer l'embouchure de la rivière à la basse mer, pour prendre ses repères et alignements. Les dangers sont la sortie et l'entrée, avec parfois de véritables murs d'eau, des barres qui se forment lorsque le courant de la marée descendante s'oppose à la houle qui entre dans l'estuaire par vent de Sud. Pour rentrer dans l'estuaire, il est conseillé d'appeler le capitaine du port pour se faire conseiller.

### **À quel moment l'estuaire de la Laïta est-il accessible sans danger ?**

À marée basse quel que soit le coefficient de marée, on ne passe pas. Il faut bien deux heures de montant pour tenter de rentrer, en fonction de son tirant d'eau. Et je dis bien montant ! À la descendante, on ne passe pas. L'idéal est de rentrer ou sortir à étale de marée haute.

### **De quand date la dernière intervention de votre station ?**

Du week-end du 7 juillet. Vers 23 h, on nous a signalé deux lumières sur l'eau qui semblaient en difficulté à l'entrée de l'estuaire. Dragon 29, l'hélicoptère de la sécurité civile, le canot tout temps de Doëlan, le pneumatique et les pompiers de Guidel sont intervenus. Deux personnes avaient décidé de faire une balade de nuit en paddle...



## Agriculture. Retour des mesures agro-environnementales et climatiques

En 2017, le Syndicat Mixte Ellé-Isole-Laïta et Quimperlé Communauté se sont engagés dans un Projet agro-environnemental et climatique, permettant de faire bénéficier des mesures agro-environnementales et climatiques (Maec) spécifiques aux agriculteurs des bassins-versants Ellé-Isole-Laïta et Aven-Bélon-Merrien en plus des Maec systèmes ouvertes à toute la Bretagne.

En 2019, suite aux demandes des porteurs de projets, la Commission Agro-Environnementale régionale a décidé de réouvrir une partie des mesures.

Ainsi pour tous les agriculteurs, les mesures système « évolution » (SPE-0X), conversion (CAB) et maintien (MAB) en agriculture biologique peuvent être souscrites. Deux mesures localisées peuvent également être contractualisées pour la gestion des haies bocagères (HA\_03) et le semis direct (SOL\_01).

Pour les agriculteurs qui ont souscrit ou qui vont souscrire une mesure « système » ou « bio » : plusieurs mesures de gestion des parcelles humides, déjà proposées en 2017, sont ouvertes à la contractualisation en 2019.

En attendant l'envoi d'un courrier nominatif accompagné d'une fiche technique, les exploitants sont invités à consulter toutes les informations disponibles sur le site internet du Smeil : [www.smeil.fr](http://www.smeil.fr) et à prendre contact avec leurs conseillers habituels. La souscription aux Maec est à faire via Télépac d'ici le 15 mai 2019.

### ▼ Pratique

*Pour toute information complémentaire, au Smeil : Bérengère fritz 02 98 35 43 95 ou à Quimperlé communauté : Pascal Nicol, tél. 02 98 35 09 47.*



## Le Faouët

### Des mesures agro-environnementales et climatiques

Suspendues l'an passé, faute de moyens financiers suffisants au niveau régional, les Mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC) mises en place en 2017 sont en partie réactivées pour 2019 à l'intention des agriculteurs.

Bérengère Fritz, chargée de mission Natura 2000 rivière Ellé et membre de l'équipe technique du Syndicat mixte Ellé-Isole-Laïta (Smeil), précise les modalités de souscription aux différentes mesures.

En 2017, le Smeil et Quimperlé communauté se sont engagés dans un projet agro-environnemental et climatique, permettant de faire bénéficier des mesures spécifiques aux agriculteurs des bassins versants Ellé-Isole-Laïta et Aven-Belon-Merrien en plus des MAEC Systèmes, ouvertes à toute la Bretagne.

En 2019, après les demandes des porteurs, la commission agro-environnementale régionale a décidé de rouvrir une partie des mesures.

Les mesures système évolution (SPE-OX), conversion en agriculture

biologique (MAB) et maintien en agriculture biologique (MAB) peuvent être souscrites. Deux mesures localisées peuvent également être contractualisées pour la gestion des haies bocagères (HA-O3) et le semis direct (SOL-01).

Pour les agriculteurs qui ont souscrit ou qui vont souscrire une mesure système, ou bio, plusieurs mesures de gestion de parcelles humides, déjà proposées en 2017, sont ouvertes à la contractualisation en 2019.

En attendant l'envoi d'un courrier nominatif accompagné d'une fiche technique, les exploitants sont invités à consulter toutes les informations disponibles sur le site Internet du Smeil et à prendre contact avec leurs conseillers habituels.

La souscription aux MAEC est à faire via Télépac d'ici le 15 mai.

**Contacts** : Bérengère Fritz, tél. 02 98 35 43 95 ou Quimperlé communauté : Pascal Nicol, tél. 09 98 35 09 47.



## Natura 2000. Réunion d'information ce mardi

Le SMEIL (Syndicat mixte Ellé-Isole-Laiïta) organise, en partenariat avec la Chambre d'agriculture une réunion pour informer les agriculteurs concernés par le projet de nouveau périmètre du site Natura 2000 Rivière Ellé, ce mardi 8 janvier à 14 h, à la salle des fêtes de Priziac. Les exploitants agricoles concernés ont reçu un courrier d'invitation mi-décembre.

La réunion est organisée en deux temps. D'abord un point d'information sur ce qu'est un site Natura 2000 et sa traduction concrète pour les exploitants agricoles et dans un second temps le recueil des avis et remarques sur le



*La réunion se déroule ce mardi à Priziac. Roland Fly*

projet de nouveau tracé sur la base des cartes papier à disposition dans la salle. Les exploitants ne pouvant se rendre à la réunion peuvent également consulter les cartes sur le site internet du

SMEIL (<https://www.smeil.fr/natura-2000/mise-en-oeuvre/>) et transmettre leurs remarques par téléphone ou mail à Bérengère Fritz : 02 98 35 43 95 ou [berengere.fritz@quimperle-co.bzh](mailto:berengere.fritz@quimperle-co.bzh)



Mardi 16 avril 2019 Le Télégramme

## Le Faouët

# Fête de la rando. Ils étaient 317 sur les chemins



Sur les rives de l'Ellé, Bérengère Fritz a présenté quelques particularités de la rivière Ellé aux 54 randonneurs inscrits pour la rando découverte.

Dimanche 14 avril, la 15<sup>e</sup> édition de la Fête de la rando s'est déroulée dans des conditions climatiques particulières. Accueillis par un grésil et même de la neige, les amateurs de randonnée pédestre ont pu se réchauffer avec l'accueil des bénévoles de l'association « Marcher, découvrir ». Aux tables d'inscriptions pour les différents circuits, les renseignements étaient donnés pour les parcours de 10 km, 15 km et, pour les plus courageux, pour les parcours de 22 et 30 km. Au total, ce sont 263 participants qui

ont été comptabilisés en fin de matinée.

### 54 participants l'après-midi

Une fenêtre météo plus propice s'étant ouverte en début d'après-midi, ce sont 54 participants qui se sont élancés pour un parcours commenté le long des rives de l'Ellé. Accompagnés par Pierre Palaric de l'association « Mémoire du pays du Faouët », les randonneurs ont eu la chance de redécouvrir quelques pans de l'histoire du secteur avant de rejoindre Bérengère

Fritz, du Syndicat mixte Ellé Isolé Laïta, qui les attendait au bord de l'Ellé.

L'animatrice a pu leur présenter les particularités de cette rivière classée Natura 2000 et indiquer la présence toute particulière de la muette perlée dans les eaux de l'Aër, l'un des affluents de l'Ellé. À leur retour et à l'heure des premiers bilans, Françoise Fourgeaud, la présidente de l'association « Marcher, découvrir » a remercié la quarantaine de bénévoles qui l'ont épaulée pour la bonne organisation de cette manifestation.



## Fête de la rando : 4 232 kilomètres au compteur

**Le Fauët** – 34 marcheurs pour les 30 km, 41 personnes pour les 22 km... Les randonneurs étaient au rendez-vous pour la 15<sup>e</sup> édition de la Fête de la randonnée pédestre.

En tout, 264 inscriptions ont été enregistrées, dimanche, à l'occasion de cette 15<sup>e</sup> édition de la Fête de la randonnée pédestre, soit 4 232 kilomètres.

Deux degrés au thermomètre et une petite pluie qui laissait entrevoir quelques traces neigeuses ont donné le ton de la journée... Peu importe, les randonneurs étaient venus des quatre départements bretons pour marcher au Fauët, avec un détour par Lanvéneq.

### Un circuit commenté et guidé

Les Halles, le franchissement de la rivière Inam, la chapelle Saint-Urlo à Lanvéneq, la chapelle Saint-Fiacre et sa fontaine, le Grand rocher, Sainte-Barbe, Saint-Sébastien... Une découverte des trésors du patrimoine était proposée aux marcheurs aux détours des circuits. « **Pour la première fois, nous avons proposé un circuit guidé et commenté par Bérengère Fritz, chargée de mission Natura 2000. Son intervention portait sur le milieu aquatique. Pierre Palaric, l'historien local, évoquait de son côté le patrimoine à Sainte-Barbe** »,



*Bérengère Fritz, chargée de mission Natura 2000, a évoqué quelques traits du milieu aquatique sur les rives de la rivière Ellé.*

CRÉDIT PHOTO : OUEST-FRANCE

expliquait Mme Fourgeaud, présidente de l'association faouëtaise Marcher, découvrir, en fin de journée.

À l'heure des discours d'usage, André Le Corre, le maire, a évoqué la renommée des chemins de randonnée et autres voies vertes que possè-

de ce secteur du Pays du Roi Morvan. « **Diverses opérations sont en cours, afin de leur donner encore plus d'attrait, comme des panneaux d'interprétation qui vont être implantés, de passerelles qui vont être posées, des entretiens et des**

débroussaillages réguliers. Tous ces randonneurs qui sont venus reviendront un jour pour visiter le musée », concluait le maire.



## Helen Royant, nouvelle conseillère municipale

**Gourin** – Vendredi, les élus se sont réunis pour le conseil municipal. Ils ont préalablement observé une minute de silence en hommage à Jacky Le Coroller, adjoint au maire décédé cet été.

### Helen Royant, nouvelle conseillère municipale

Après le décès de Jacques Le Coroller, Helen Royant a été installée au conseil municipal. Elle siègera à la commission des affaires sociales, au service d'aide à domicile et des personnes âgées et enfin à la commission d'appel d'offres.

### Nominations

Jacqueline Tallec sera appelée à siéger au conseil d'administration du Centre communal d'action sociale (CCAS) et Catherine Henry au conseil d'administration de l'Ehpad (Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) Menez Du.

### Un don de 150 m<sup>2</sup> à la commune

Dans le cadre de la construction de la nouvelle station d'épuration, pour permettre d'installer un poste de relevage, Roi Morvan communauté est disposé à céder 150 m<sup>2</sup> à la commune.

### La station d'épuration est attendue

Le maire a ensuite fait lecture du rap-

port annuel concernant l'assainissement collectif. « **Quelques points restent problématiques dont notamment des eaux pluviales qui s'infiltrent dans le réseau. La nouvelle station va résoudre le problème** », confiait David Le Solliec, le maire. Concernant l'eau potable, Gourin totalise 1 797 abonnés. « **L'eau est de bonne qualité. Dix-neuf prélèvements ont été effectués en 2018.** »

### Un gazoduc va traverser la commune

Un gazoduc long de 98 km traversera dix-huit communes entre Pluvigner et Pleyben dans le Finistère, pour sécuriser l'alimentation de ces deux départements. Les travaux préparatoires débuteront en 2020 et la construction du gazoduc en 2021. La commune recevra une indemnité forfaitaire de 140 €.

### Natura 2000, zones humides...

Quelques modifications ont été apportées sur le périmètre Natura 2000 « Rivière Ellé » et également sur une parcelle en zone humide. Le maire a fait lecture des rapports d'experti-

ses.

### Un broyeur à végétaux

Un broyeur à végétaux va être acquis par les services techniques. Coût : 12 300 €. Le Conseil régional va être sollicité à hauteur de 4 100 €.

### Statue de la liberté

Par le biais de la plateforme de Crowdfunding « Kengo-BZH », la collecte de fonds destinée à financer la réalisation de la copie de la Statue de la liberté prendra fin le 8 octobre. « **Vingt-deux entreprises ont donné entre 280 et 3 000 € et 97 particuliers de toute la Bretagne et des USA ont fait des dons, dont un gros chèque de 1 300. €** » 41 931 € sont arrivés dans la cagnotte. Il manque 24 000 €. Pour les personnes qui n'auraient pas la possibilité d'avoir un accès Internet ou qui souhaiteraient être accompagnées dans leurs démarches de dons par la plateforme Kengo-BZH, Catherine Henry se tient à leur disposition en mairie.

Contact : tél. 02 97 23 40 37 ou Catherine Henry au 06 01 81 96 13.



Helen Royant a été installée nouvelle conseillère municipale. | PHOTO : OUEST-FRANCE



## Querrien

### Le périmètre du site de Natura 2000 s'élargit

Un des points du dernier conseil municipal concernait Natura 2000, qui préserve les sites naturels ou semi-naturels ayant une grande valeur patrimoniale par leur faune et leur flore.

Depuis 2014, l'Ellé, ses affluents et leurs abords sont compris dans le périmètre protégé. À Querrien, 67 ha bordant le Naïc et l'Ellé sont ainsi inclus dans le réseau Natura 2000.

Pour protéger encore plus les espèces, entre autres la moule perlière, mollusque bivalve d'eau douce, et le saumon atlantique, Natura 2000 augmente son périmètre qui passe à Querrien de 67 ha à 152 ha, et inclut non seulement des fonds de vallée, des zones humides, mais aussi certains versants boisés et pentus qui les jouxtent.

Sont concernées des zones à Keri-vach, Nargoat, Coatourman, Kerscollier, Ty Hur, Lopers, Kerscubic et Restrenot, ce qu'approuve le conseil.

Mais « **ce qu'on peut reprocher à Natura 2000, c'est que les propriétaires ne sont pas prévenus**, remarque Guy Le Vallégant, adjoint à l'eau et aux forêts. **Celui qui compte, par exemple, faire faire des coupes de bois, tracer un chemin d'accès pour sortir son bois, installer un bungalow pour le stocker ou relever un talus, sur une zone devenue Natura 2000, risque une amende** ».

L'adjoint demande que les propriétaires soient dûment informés et que les frais d'éventuelle étude d'impact soient à la charge de l'administration concernée. Demande validée par l'ensemble du conseil.



## Laïta. Les barrières anti-crue démontées



Les conseillers municipaux délégués : Daniel Le Bras (réfèrent lutte contre les inondations) et Gérard Jambou (réfèrent aux travaux), près des barrières de la Laïta.

Trois semaines avant la date initialement prévue, les barrières anti-crue du quai Brizeux ont été démontées, jeudi 4 avril, par le service technique de la ville. Installées en octobre, les conseillers municipaux délégués, Daniel Le Bras (lutte contre les inondations) et Gérard Jambou (travaux) ont décidé d'anticiper leur démontage. « Le niveau de l'eau de la rivière reste bas et il ne devrait plus monter de façon significative. C'était l'occasion de les démonter », déclare Daniel Le Bras conscient qu'ainsi les rives de la Laïta sont plus jolies et mieux appréciées des visiteurs.

### Un hiver calme

Durant l'hiver, les barrières anti-crue avaient été rallongées d'une vingtaine de mètres et leur hauteur rehaussée de vingt centimètres, passant de 80 cm à 1 m. « Cela pour améliorer la retenue de l'eau. On a aussi changé les joints en caoutchouc qui sont de meilleure quali-

té. »

Si le montage des barrières avait pris quatre jours, le démontage n'a, quant à lui, nécessité qu'une journée. « Mais on a aussi gagné du temps au montage. Avec les nouveaux joints, il n'est plus nécessaire d'ajouter de la colle », détaille Gérard Jambou. Cet hiver, les barrières n'ont pas été beaucoup sollicitées. Le niveau maximal atteint par la rivière a été de 3m10 alors que le quai se situe à 3 m. « Il y a juste un peu d'eau sur le chemin de la promenade Brévini mais celui-ci est souvent inondé aux grandes marées... », précise Daniel Le Bras.

Concernant le carrefour des trois rivières, un panneau lumineux sera bientôt installé près du pont du Bourgneuf et affichera en temps réel le niveau d'eau de la Laïta. Un repère de crues, rappelant les records de 1995 et 2000, sera aussi installé au niveau de la place de Gaulle.



## Quimperlé en bref

### Les barrières anti-inondations ont été enlevées

Ce jeudi, les employés de la Ville sont intervenus pour retirer les barrières anti-inondations qui avaient été installées, comme chaque année, en octobre quai Brizeux.

« Les premières barrières ont été mises en place en 2002, précise Daniel Le Bras, conseiller municipal délégué en charge de l'eau et des inondations. Cette année, elles ont été relevées de 20 centimètres. En général, elles sont retirées fin avril, mais compte tenu du niveau peu élevé des rivières, nous avons décidé de les retirer plus tôt. L'année a été calme, cela rasait un peu pendant les grandes marées, mais jamais rien d'alarmant. »

L'enlèvement du dispositif qui concerne plus d'une centaine de mètres va aussi permettre à tout le monde de profiter d'un horizon plus dégagé. « Si l'installation dure trois ou quatre



Gérard Jambou et Daniel Le Bras sont venus constater le retrait du dispositif anti-inondations.

| CRÉDIT PHOTO : OUEST-FRANCE

jours, l'enlèvement est rapide, tout a été fait dans la journée, note Gérard Jambou, conseiller municipal délégué, en charge des travaux. Prochai-

nement, des panneaux indiquant la hauteur de l'eau et de repères de crues seront installés avec diverses informations ».



## Gestion de crise. Se préparer à tout, même au pire

Comment faire face à un accident de grande ampleur ou aux conséquences d'une soudaine tempête ? Élus et agents communaux ont planché ce vendredi sur la gestion de crise pour apprendre à répondre à l'imprévu.

*Inondation en plein festival des Rias ou déraillement d'un TER : élus et agents communaux ont travaillé sur la gestion de crise à partir de scénarios catastrophe.*



La salle de réunion de la mairie a été transformée en PC crise ce vendredi. Autour des tables, c'est l'effervescence. Talkie-walkie en main ou face à une carte de la ville, les groupes s'activent autour des tables. Tous doivent répondre à une situation d'urgence.

« Un TER assurant la liaison entre Quimper et Lorient a déraillé à la sortie de la ville. Le premier bilan est lourd. Il fait état d'une centaine de blessés », annonce un élu. Fort heureusement, il ne s'agit que d'un scénario catastrophe imaginé à l'occasion de la formation gestion de crise réunissant élus et agents municipaux.

Une autre équipe a échafaudé une autre situation d'urgence : une inondation en basse-ville à la suite d'un violent orage, fin août, durant un spectacle du festival des Rias. « À Quimperlé, on est prêt à faire face à des inonda-

tions en hiver. Pourtant ce cas de figure n'est pas inenvisageable. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, un épisode de ce genre s'est déroulé en plein été », rappelle Nadine Constantino, adjointe à l'animation commerciale et touristique.

### « Un exercice pratique bénéfique »

En clair, il faut se préparer à tout, même à l'improbable. « Beaucoup de communes ont l'obligation d'avoir un plan communal de sauvegarde pour planifier les actions lors de phénomènes climatiques, technologiques ou sanitaires majeurs. Mais ce n'est pas évident de mettre ce plan en œuvre lorsqu'il faut l'activer », affirme le lieutenant-colonel Cédric Boussin au SDIS 29 (\*), en charge de la formation gestion de crise dans le département. Cette mise en situation permet d'arti-

culer le rôle des uns et des autres, de mesurer les difficultés rencontrées. « Même si on connaît les fiches d'action du plan communal, cet exercice pratique est bénéfique. Il nous fait réagir à des situations particulières. Par exemple, comment répondre à l'urgence un samedi ou un dimanche, quand les agents de la ville sont au repos », confie Gérard Jambou, conseiller délégué à la voirie.

« Ils doivent notamment apprendre à sélectionner les décisions et les actions prioritaires, tout en faisant face aux diverses demandes, voire aux pressions, des services de l'État », souligne le formateur. « Ils apprennent surtout à réagir et à se découvrir dans une situation de crise », ajoute-t-il.

*\* Service départemental d'incendie et de secours.*



## Quatre ateliers pour apprendre à gérer une crise

Vendredi, en mairie, une vingtaine de personnes ont suivi une formation de gestion visant à faire face à des situations imprévues.

Un terrible accident de train s'est déroulé au niveau du Coat-Kaër. Deux wagons sont couchés.

Il y a sans doute de nombreux blessés et peut-être des morts. Le jour du début du festival des Rias, en plein mois d'août, de grosses inondations interviennent à Quimperlé. Deux situations imaginaires et qui peuvent paraître improbables, mais qu'il convient d'appréhender.

### Quatre ateliers

« Il faut toujours avoir à l'esprit que des situations improbables n'arrivent pas qu'ailleurs, précise Cédric Boussin, lieutenant-colonel des sapeurs-pompiers en charge du groupement opération. Le but de cette journée est d'adapter la formation à des gestions de crise en territoire. » Cela implique les sapeurs-pompiers, bien sûr, mais aussi la gendarmerie, la préfecture, les élus, cadres de la ville, tous représentés, vendredi à la mairie.

Quimperlé bénéficie d'un plan local de sauvegarde. « Mais il faut apprendre à le mettre en œuvre », poursuit Cédric Boussin. L'intervention se fait dans des domaines si divers, techniques ou psychologiques, qu'il convient que chacun soit bien à sa place.



Les différents acteurs, dont de nombreux élus, ont été mis en situation de gestion de crise.

CRÉDIT PHOTO : OUEST-FRANCE

Pas facile. D'où l'intérêt de telles formations.

Les vingt participants, par groupes de cinq, ont travaillé sur les deux cas et se sont ensuite livrés à plusieurs réflexions. « Des éléments arrivent en

permanence, il faut être drôlement réactif, et bien communiquer avec les autres personnes. Il faut aussi faire le tri entre les différentes informations, ce qui est le plus et le moins important. Cela permet aussi de

mieux se connaître sur notre capacité à pouvoir réagir en cas de crise. »

L'animation a permis aussi de noter l'importance de la communication avec la presse. Elle se doit, dans de telles situations, d'être très précise.



## Inondations. Six scénarios dont le remplacement du pont du Bourgneuf

Stéphane Guihéneuf

Dans le cadre de la lutte des inondations à Quimperlé, plusieurs scénarios sont proposés. Deux envisagent notamment de remplacer le pont du Bourgneuf.

Dans le cadre du Programme d'actions de prévention des inondations (Papi) à Quimperlé, six scénarios sont à l'étude pour l'aménagement du pont du Bourgneuf. Des orientations discutées ce mardi après-midi par le groupe de travail inondation de la Commission locale de l'eau. À noter que, parallèlement, les conclusions de l'étude effectuée en amont de la Laïta ont permis de démontrer que la solution du curage de la Laïta ne se révèle pas efficace pour réduire les inondations à Quimperlé. « Cela coûte 3 M€ et il faudrait le refaire tous les ans », précise Daniel Le Bras.

### Anse de panier ou tablier ?

Dans un rapide historique, Daniel Le Bras, président du Syndicat mixte Ellé-Isole-Laïta (Smeil) et conseiller municipal de Quimperlé en charge de l'eau et des inondations, a rappelé les différentes crues, évoqué les études et les travaux réalisés par Quimperlé. Était restée en suspens la question de l'aménagement du pont du Bourgneuf



Daniel Le Bras, Olivier Barbet et Pierre Timmerman.

et du quai Brizeux. « On a gagné 80 cm, est-ce que l'on peut gagner plus ? », questionne-t-il.

La phase 1 de l'étude de faisabilité d'aménager le pont du Bourgneuf « a retenu six scénarios », poursuit Pierre Timmerman, ingénieur Papi. Les deux premiers concernent le pont lui-même qui influence de manière significative les niveaux d'eau sur l'Ellé. L'actuel pont serait remplacé par un pont en anse de panier (à l'image du pont Moulin-de-la-Ville) ou par un tablier contemporain (comme le Pont Salé). « Il faut voir quel serait le coût, le bénéfice, les conséquences ? », explique Daniel Le Bras. Le remplacement du pont du Bourgneuf, construit vers 1750, reconstruit en 1842 et situé dans

la zone de protection du patrimoine, a reçu un pré-avis défavorable de l'architecte des bâtiments de France. Il faudrait alors démontrer l'intérêt général du projet.

Les trois autres options visent l'installation de « by-pass » : rive droite à hauteur de la place De Gaulle ou rive gauche au niveau du quai Surcouff. Le dernier scénario consisterait à rogner le quai Surcouff. Parmi ces scénarios, trois seront retenus pour modélisation avant une analyse multi-critères qui permettra notamment de chiffrer les scénarios et de juger le gain financier par rapport à la hauteur d'eau gagnée. Reste un septième scénario toujours envisageable, celui de ne rien faire.



## Inondations : des études et des hypothèses

Le syndicat mixte Ellé-Isole-Laïta a organisé un point sur les conclusions menées sur la Laïta. Mardi, à Quimperlé communauté, le cas du pont du Bourgneuf a notamment été évoqué.

Mardi, dans les locaux de Quimperlé communauté, le Smeil (Syndicat mixte Ellé-Isole-Laïta), a organisé un groupe de travail dans le cadre de la commission locale de l'eau. L'objectif était de rappeler les conclusions d'une étude sur la Laïta, à savoir si des travaux pouvaient réduire les inondations et de se pencher sur le pont du Bourgneuf.

Concernant la Laïta, voici, pour rappel, les principales conclusions. Le curage ne serait pas efficace pour réduire les inondations, il aurait de plus un lourd coût financier et demanderait un entretien régulier. L'aménagement dans les Guerns n'a pas d'incidence sur le risque inondation, il pourrait être envisagé pour la reconquête de la biodiversité. L'aménagement au droit du SNCF, l'élagage des bois en rive droite n'auraient également aucune incidence. Conclusion : pour réduire le risque inondation à Quimperlé, il faut chercher des solutions en amont de la confluence.

### Le cas du pont du Bourgneuf

Le cabinet d'Ingénierie ISL a présenté, mardi, ses conclusions sur le pont du Bourgneuf. Un pont construit en 1750, puis reconstruit entre 1842 et 1844. Ce pont, qui appartient à l'État, est-il un potentiel barrage à l'écoulement de l'eau ? C'est là toute la question.

Plusieurs hypothèses ont été présentées, comme supprimer la pile centrale. Mais quelles seraient les conséquences en face, quai Brizeux ? Autre scénario, faire un pont droit, comme il en existe déjà en ville.



Daniel Le Bras, président du Smeil, Olivier Barbet, ingénieur au cabinet ISL, et Pierre Timmerman, prévention inondations.

CRÉDIT PHOTO : OUEST-FRANCE

Et pourquoi ne pas rogner le quai Surcouf pour faciliter l'écoulement ? Classé « édifice d'intérêt remarqua-

ble », le pont du Bourgneuf et son aménagement sont étroitement surveillés par les Bâtiments de France.

Ensuite, les aménagements ont aussi un coût. La réflexion se poursuit donc.



## Bourgneuf : quels enjeux contre les inondations ?

Que faire au pont du Bourgneuf pour limiter les dégâts des eaux, à un coût abordable et dans le respect du patrimoine ? Le cabinet d'études ISL Ingénierie planche sur trois scénarios.

La semaine passée, le groupe de travail Inondation de la commission locale de l'eau mise en place par le Smeil, syndicat mixte Ellé-Isle-Laïta, présidé par Daniel Le Bras, devait choisir parmi différentes propositions, trois scénarios à étudier pour limiter les dégâts des inondations en basse ville. Le pont du Bourgneuf est au cœur d'une étude menée par le bureau angevin ISL ingénierie, retenu en décembre.

À la suite de cette réunion, le groupe a opté pour trois scénarios que le bureau d'ingénierie devra étudier finement et modéliser. En amont, tout l'historique du pont du Bourgneuf a été réexaminé ainsi que toutes les études réalisées par le passé.

### Un vieux pont du XVII<sup>e</sup> siècle

Le pont du Bourgneuf a été construit en 1643, par le maître maçon quimperois Mathurin Grellépoix (ou Grellepoix), d'après le projet de Gilles Moussin (ou Moussain). Jusque vers 1750, il présentait trois arches. « Quand a-t-il été déstabilisé ? » questionne Pierre Timmerman, chargé de la prévention des inondations et de l'animation du Papi, Programmes d'actions de prévention des inondations au sein du Smeil. Certainement lors de la grande inondation de 1776 alors que celle de 1746 l'avait déjà ébranlé.

En 1842, il est décidé de le reconstruire. « Il y a eu une hésitation : trois ou deux arches ? Ce sera finalement deux arches. À l'époque, il était plus large », précise Pierre Timmerman. Les études menées en 2001 par le cabinet SCE ont abouti aux travaux réalisés après les inondations de 2000 : Pont Fleuri, passerelle, Pont Salé, enlèvement de roches dans l'Ellé, mise en place du clapet mobile sur l'Isle... « La seule qui n'avait pas été faite, c'était le Bourgneuf, l'idée était de supprimer la pile centrale, et le quai Surcouf car le



Le pont du Bourgneuf, au cœur d'une étude dans la lutte contre les inondations à Quimper.

© OcéanPhoto - OuestFrance

coût était très élevé. »

En 2005, à la demande du Département dont dépend le pont du Bourgneuf, le bureau ISL Ingénierie avait étudié le site et son impact sur les inondations. « Une dérivation souterraine avait été proposée place Charles-de-Gaulle. Cette étude montrait aussi que supprimer la pile centrale du pont n'aurait pas beaucoup d'effet. » Sur la base de l'histoire et des études passées, le Smeil relance l'étude une dernière fois. Le premier scénario consisterait à reconstruire un pont en forme d'anse de panier soit avec une seule arche, sans pile centrale ; le deuxième serait d'ajouter une troisième arche ou une dérivation

en rive gauche avec réduction du quai Surcouf au niveau de la cale ; le troisième serait, en fonction des résultats précédents, de reconstruire un pont en tablier, ou de réaliser une dérivation en rive droite, sans toucher au pont existant.

Ces trois possibilités vont faire l'objet de modélisations hydrauliques et les conséquences des travaux sur les hauteurs d'eau en cas d'inondation, étudiées.

Le coût sera lui aussi détaillé. « L'analyse du coût-bénéfice devra dire ce qu'il est raisonnable de faire. » Le bureau d'études a même proposé une modélisation hydraulique « en l'absence de pont, pour connaître

le gain maximum réalisable en termes de hauteur d'eau lors d'une inondation ».

Fin juin, le groupe de travail se réunira à nouveau, pour le rendu de la phase 2. « Passer de 1 m d'eau à 10 cm en cas d'inondation chez les riverains, ça modifie tout. Cette étude complètera celle de la Laïta. Pour l'instant, rien n'est défini. Le Département est associé ainsi que l'architecte des bâtiments de France », conclut Pierre Timmerman. Et avec la prochaine étude sur le Douard, « nous aurons toutes les cartes en main ».

Béatrice GRIESINGER.



## Inondations : des collégiens sensibilisés

Des collégiens de Bannalec sont venus à Quimperlé, hier, pour être sensibilisés aux crues.



*Didier Brindejonc, formateur, indique aux jeunes collégiens la hauteur des crues précédentes.*

CRÉDIT PHOTO : OUEST-FRANCE

Trois classes de 5<sup>e</sup>, du collège Jean-Jaurès à Bannalec, ont travaillé avec leurs enseignants et le Smeil, Syndicat mixte Ellé-Isole-Laïta, sur les inondations, les risques et la prévention. Pierre Timmerman, du Smeil ou encore Didier Brindejonc, du Sdis 44 ont animé des ateliers en classe.

Que faire en cas d'urgence, que doit-on emporter si on doit quitter son domicile rapidement ?

Les collégiens se sont aussi glissés dans la peau des élus, dans le cas d'une ville de type Quimperlé. Où

construire un hôpital, des écoles, en fonction des risques d'inondations ?

Lundi, ils sont venus *in situ* dans la cité des Trois-Rivières. L'occasion de montrer les dégâts dus aux inondations, les repaires de crues, ça, c'est Didier Brindejonc qui s'en est chargé. Olivier Caillebot, de la Ville, a expliqué aux jeunes les travaux qui ont été réalisés après les grosses inondations.

Enfin, Xavier Nicolas a raconté son vécu de victime de la montée des eaux.



Mercredi 29 mai 2019 Le Télégramme

## Risque inondation. Les collégiens sensibilisés



Les collégiens sur les rives de l'Isle.

Trois classes de 5<sup>e</sup> du collège de Bannalec étaient sur les rives de l'Isole, à Quimperlé, ce lundi, pour une sensibilisation au risque inondation pilotée par le Smeil.

Sur les rives de l'Isle et de l'Ellé, le collège de Bannalec a participé, ce lundi, à une sensibilisation aux risques des inondations organisé par le Smeil (Syndicat Mixte Ellé-Isle-Laïta) dans le cadre du Papi\*. À cette occasion, les élèves du collège ont pu être alertés sur les risques d'inondations en déambulant dans les rues de Quimperlé. Une pédagogie environnementale sur le thème de l'eau qu'ils avaient étudiée dans diverses matières, durant l'année scolaire.

Trois groupes ont été montés afin de suivre divers ateliers réalisés par l'IFFO-RME (Institut français des formateurs risques majeurs et protection de l'environnement) en lien avec la direction des services départementaux de l'éducation nationale. Sur les

différents cours d'eaux qui bordent la ville de Quimperlé, les collégiens ont été attentifs aux formateurs qui leur proposaient des images, des vidéos et des témoignages sur les crues du passé.

La pédagogie environnementale montre les dégâts à des collégiens qui se sont sensibilisés au risque inondation. Les élèves ont notamment pris connaissance des moyens et des travaux mis en œuvre pour la reconstruction de la ville. Ils ont été attentifs aux témoignages de Xavier Nicolas, commerçant de cycles en basse ville qui a été victime de la crue de l'Isle en 2014. Ainsi qu'à Henri Tibulle, propriétaire d'un terrain et victime de l'Ellé, à cette même période. Les collégiens peuvent ainsi comprendre ce qu'ont vécu les habitants de Quimperlé. Au passage, Cassandre commente : « on a découvert les inondations par la télévision, c'est vrai qu'on ne s'imaginait pas que ça pourrait arriver près de chez nous ». Et Swana imagine : « ça doit être horrible comme sensation de tout perdre comme ça ».

### Travail en amont

Pour se préparer à cette sortie pédago-

gique, les collégiens avaient participé à deux séances préparatoires et un stage de formation, à Châteaulin. Les trois ateliers abordaient le thème des inondations d'urgence avec Didier Brindejonn, formateur à l'IFFO-RME et officier sapeur-pompier de Nantes. Un autre atelier avait été mené par leur professeur de technologie, Thierry Gouery, sur le sujet des vigilances météorologiques. Au travers d'une maquette d'une ville fictive, les élèves se sont mis dans la peau du maire de la métropole quant aux constructions possibles sur une ville inondable, lors du dernier atelier animé par Pierre Timmerman, qui travaille sur le programme d'action de sensibilisation des inondations.

Le Smeil proposera, en 2020, ces ateliers de sensibilisation au risque inondation aux collèges de Quimperlé.

*\* Le Programme d'Actions de Prévention des Inondations est composé de 40 actions à mener sur six ans (2016-2022). Il engage l'État, le Smeil et la ville de Quimperlé pour un budget de 830 000€ (animations comprises). Il est financé par l'État, le Département, la Ville de Quimperlé et le Smeil.*



## Crues : la culture du risque s'affiche au Bourgneuf

Un nouveau panneau d'information donne en temps réel la hauteur d'eau de la Laïta.

Un élément qui était prévu dans le Papi, Programme d'actions de prévention des inondations.

Daniel Le Bras, président du syndicat mixte Ellé-Isle-Laïta qui porte le projet de Papi, Programme d'actions de prévention des inondations, Pierre Timmerman, chargé de mission et Olivier Caillibot, en charge de la prévention du risque inondation à Quimper, comptent parmi les principaux acteurs locaux de la prévention des crues.

Hier, ils ont présenté le nouveau panneau d'informations installé depuis le 12 septembre au Bourgneuf. « Un panneau qui a l'agrément de l'architecte des Bâtiments de France », précise Daniel Le Bras.

### Double but

Le but du panneau est double. En période normale, il donne, côté rivière, les informations culturelles et la hauteur d'eau de la Laïta au niveau de la place Charles-de-Gaulle. Le nouveau système est paramétré et lié au capteur situé au niveau de la place Charles-de-Gaulle. Côté quartier, il proposera d'ici peu le plan de la ville.

En période de crise, les informations festives laisseront la place à l'actualité liée aux inondations. « Le panneau sera en mode crise, poursuit Daniel Le Bras. Il affichera la hauteur d'eau, la couleur de la vigilance telle qu'elle est donnée par Vigicrues et la hauteur d'eau prévue le lendemain. Le panneau sera, à ces moments, géré par le PC crise. »

Pour que les habitants se réapproprient la culture du risque inondation, le panneau donne, en temps réel et



Olivier Caillibot, Pierre Timmerman et Daniel Le Bras, devant le nouveau panneau d'information.

(Photo : Ouest-France)

toutes les 40 secondes, la hauteur d'eau de la rivière. « Pour que cela parle aux gens », insiste Daniel Le Bras qui est aussi conseiller municipal en charge des inondations.

### D'autres actions à venir

Intégré dans le Papi, le dispositif a demandé un investissement de 30 000 €, à la charge pour 50 % de l'État, 30 % du conseil Départemental et 20 % de la Ville. Comme chaque

année, les barrières anti-crues seront montées dans les prochaines semaines. Ce sera cette année, après les vacances de la Toussaint. Le clapet mobile situé sur l'Isle sera abaissé, de préférence après une grande marée pour permettre à l'eau d'emporter les algues avec elle lors de son reflux. Des macarons de hauteur des crues 2013 seront mis en place.

Pierre Timmerman dévoile aussi un

prochain projet réalisé également dans le cadre du Papi : l'installation place Charles-de-Gaulle d'une œuvre « qui rappelle les inondations. Il y aura trois maisonnettes sur le parapet de la place. Quand on s'approche des fenêtres, on pourra voir des photos des inondations passées. Toujours dans l'idée de la culture du risque ».

Béatrice GRIESINGER.



# LE PRÉFET SE MOUILLE



L'État au rendez-vous des financements des grands chantiers quimperlois, c'est bien sûr rassurant pour le maire et la collectivité. Le préfet du Finistère, Pascal Lelarge, est venu, ce mardi, prendre la mesure des transformations qui vont refonder la ville. Il s'est également longuement intéressé aux mesures prises autour du risque inondation. Sous la pluie. [Page 14](#)



## Inondations. Un préfet chez les experts

Roland Fily

« Des actions désirées par les élus et impulsées par l'État : c'est important de montrer que ça marche ». Le préfet du Finistère ne s'est pas privé de surfer en ce sens, ce mardi, sur ce qui est réalisé à Quimperlé, comme la Maison des services et la gestion du risque inondation.

*Olivier Caillibot, en charge de la prévention des risques à la ville, a détaillé au préfet les ressources du poste de commandement communal de gestion de crise.*



Le préfet du Finistère Pascal Lelarge, ce mardi, mettait en avant les priorités communes à l'État et aux collectivités qui touchent singulièrement les terres quimperloises : la gestion du risque et les centralités urbaines. Des chapitres illustrés par les représentants locaux lors des visites du chantier à peine ouvert de la Maison des services au public (MSAP), à Kerjégu, et du poste de commandement communal de gestion de crise, aux services techniques.

### Début de chantier à la Maison des services

Depuis une semaine, le chantier de la Maison des services au public est ouvert sur d'importantes opérations de déblaiement. Avec un an de retard, parce qu'il a fallu reprendre des études

sur les bâtiments qui vont subir de profondes transformations tout en conservant leur aspect extérieur. Des façades des XVIII<sup>e</sup>, XIX<sup>e</sup> ou des années 1930 « vont être restaurées à l'identique », a précisé Dominique Bonnot, de la société SABA Architectes de Saint-Brieuc. Mais surtout, les planchers vont être déplacés, abaissés. L'accueil se trouvera ainsi au niveau de la cour d'accès. Des opérations lourdes au départ d'un chantier prévu pour durer 18 mois.

Quatorze partenaires viendront s'abriter dans cette Maison des services (\*). L'État intervient à hauteur de 675 000 € sur ce projet de plus de 2 M €.

Les travaux aux bâtiments (900 m<sup>2</sup>) prévoient de réaliser un accès aux sal-

les de l'ancien hôpital médiéval. Celui-ci constituera un autre chantier de restauration qui viendra compléter celui déjà mené pour la chapelle Saint-Eutrope. Le préfet a également pris connaissance des travaux qui seront menés dans une deuxième tranche à Kerjégu, pour une requalification des abords de la MSAP et du centre départemental d'action sociale.

### Culture du risque

Le préfet s'est également fait présenter les dispositifs utiles à Quimperlé en matière de gestion du risque inondation. Le Sage, créé en 2002 et validé en 2009, le Papi (Programme d'action de prévention des inondations), signé en 2016, le plan de sauvegarde communal et plus encore dans le détail les dif-

férents logiciels mis en place au poste de commandement communal de gestion de crise, aux services techniques. Des dispositifs de mesure et d'alerte, de déploiement de moyens, qui s'appuient sur une culture du risque expliquée par le maire Michaël Quernez et l'agent en charge de la prévention et des risques à la ville : Olivier Caillibot.

Le préfet a pu visionner de nombreuses images des inondations qui ont touché la ville et s'est rendu sur le quai Brizeux, où les barrières anti-crues ont fait leur apparition depuis vendredi. Outre le panneau d'information électronique mis en place au Bourgneuf pour indiquer en direct les hauteurs de la Laita, place Charles-de-Gaulle, la ville va installer quatre boîtes « maison-

nettes » sur la place, dans lesquelles on pourra observer l'état des lieux en cas de crues.

Le préfet a également rapidement évoqué les chantiers élus dans le cadre à l'Appel à manifestation d'intérêt (AMI) : place Hervo, résidence Leuriou, abords de la future école de musique. Autant d'engagements qui vont peser sur les finances locales et font dire au maire : « C'est rassurant de savoir que l'État est au rendez-vous du financement dans la durée ».

*\* Pôle jeunesse, vie associative et différents services municipaux, Pij, Service prévention, Mission locale, Actiffe, Pointa d'accès au droit, CJO, MDPH, Caf, CPAM, MSA, Carsat, Pôle Emploi...*



## **Ce samedi, test annuel du système d'alerte**

La Ville de Quimperlé dispose d'un système automatisé d'alerte dénommé Inforisques. Il permet de prévenir par téléphone, les personnes abonnées au service, en cas de crue de la Laïta, de l'Isole, de l'Ellé ou du Dourdu. Le test annuel du système sera effectué et les riverains inscrits au service recevront un appel, ce samedi 7 décembre à 11 h. Il est possible de s'inscrire depuis le site de la Ville, par e-mail, à [risques-majeurs@ville-quimperle.fr](mailto:risques-majeurs@ville-quimperle.fr) ou en appelant le bureau des risques majeurs, au 06 09 78 25 04, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h, du lundi au vendredi. L'abonnement au service Inforisques est gratuit.



## Ondes pluvieuses : la Laïta en vigilance jaune

● Comme les autres fleuves côtiers du Sud-Bretagne, la Laïta a été placée ce mercredi en vigilance jaune. « Compte tenu de l'état de saturation des sols, annonce Vigicrue, les niveaux de la Laïta partiront rapidement à la hausse et devraient approcher les niveaux de premiers débordements pour les deux pleines mers du jeudi 19 décembre ». Dans une succession d'ondes pluvieuses océaniques, et après la perturbation de ce mercredi, suivant une courte traîne dans la matinée de ce jeudi, une nouvelle onde pluvieuse remontant du Golfe de Gascogne abordera la Bretagne, le soir, en donnant des cumuls significa-



Photo d'archives Le Télégramme.

tifs, en particulier sur le sud ouest Bretagne.



## Plusieurs cours d'eau ont débordé en Bretagne après les fortes pluies

● Depuis presque trois mois, la Bretagne est arrosée de pluie avec quelques rares accalmies ensoleillées : conséquence, de nombreux débordements de cours d'eau ont été observés après les fortes pluies de mercredi soir et de jeudi.

À Scaër, l'Isole a débordé pour la première fois de l'automne. Il y est tombé une trentaine de millimètres de pluie en 24 heures. À Bon-repos-sur-Blavet (22), le Kermapien et le Daoulas affleurent la route départementale reliant Saint-Gelven à Laniscat. Le niveau d'eau ne devrait atteindre son plus haut que dans les 24 heures qui suivent. À Gourin, des chaussées ont été inondées. En Ille-et-Vilaine, plusieurs axes routiers étaient toujours coupés par des inondations à Bruz, Lieuron, Cintré,

Talensac et Mordelles.

### **Des risques de crue jusqu'à Noël**

Le service Vigicrues a ainsi placé huit cours d'eau bretons en vigilance jaune, soit le niveau 2 sur une échelle de 4, synonyme de « risque de crue génératrice de débordements ».

Dans la liste : Odet, Laïta, Blavet, Vilaine aval, Oust, Vilaine médiane, Meu et le trio Trieux - Leff - Gouët. Ils n'étaient que six la veille. Outre la perturbation très active qui a abordé la région jeudi soir, samedi, une nouvelle onde pluvieuse active gagnera l'ouest du pays, prédit Météo France. Aucune amélioration n'est attendue à court terme, le risque d'inondation va perdurer au moins jusqu'à Noël, avance le site Météo Bretagne.



À Bon-Repos-sur-Blavet (22), le Daoulas est sorti de son lit et menace les habitations voisines. Photo Jean Lesoen



## La Laïta toujours en vigilance jaune

● La répétition de passages pluvieux a justifié le maintien de la Laïta en vigilance jaune, c'est-à-dire en « risque de crue génératrice de débordements ». Si les débordements craints à l'heure de la pleine, ce jeudi midi, n'ont pas eu lieu, la prudence s'impose en raison de nouvelles prévisions pluvieuses. L'Ouest-Bretagne sera à nouveau arrosé, ce qui s'ajoutera aux cumuls importants de la veille. Et vendredi, un régime de ciel de traîne s'établira pour laisser la place à une nouvelle perturbation active à partir de

samedi.

Compte tenu de l'état de saturation des sols et des niveaux élevés de la Laïta suite au cumul notable des précipitations ces derniers jours, une réaction hydrologique significative est en cours. Selon le service de prévention des crues de Rennes, des débordements pourraient avoir lieu, quai Surcouf et quai Brizeux, avec les hauteurs suivantes pour la pleine mer : 3,30 m (plus ou moins 20 cm dans la nuit de jeudi à vendredi vers 0 h 30), 3,45 m (plus ou moins 20 cm vendredi après-midi vers 13 h).



**La Laïta a atteint sa cote d'alerte suite à la succession d'épisodes pluvieux cette semaine.**

## Forte crue de l'Isole

● Pour la première fois de l'automne, les prairies ont été inondées, ce jeudi matin, en amont du Pont-Lédan. Il n'est tombé qu'une trentaine de mm de pluie en 24 heures mais les sols sont sursaturés et toute l'eau va directement vers la rivière.

À la station vigicrues de La Boissière, le niveau de l'eau est passé de 1 m, mercredi à midi, à 2,35 m, ce jeudi à la même heure. Le débit variant de 5,5 à 21 m<sup>3</sup>/seconde.

Pour information, les crues « historiques » ont eu lieu en décembre : 2,99 m le 16 décembre 2011 ;



**L'Isole au barrage de Cascadec, ce jeudi 19 décembre, à 11 h 30.**

3,14 m le 24 décembre 2013 ; et 3,23 m le 12 décembre 2000.



## La Laïta toujours sous surveillance



Ce 20 décembre 2019, la Laïta à Quimperlé est sortie de son lit mais les barrières destinées à lutter contre les inondations ont joué leur rôle.

Le risque d'inondation quai Brizeux, ce vendredi matin à Quimperlé, est passé. Mais la vigilance jaune de la Laïta est maintenue.

**Stéphane Guihéneuf**  
**Pauline Decker**

« Le pic est passé », soupire avec soulagement Damien, le patron de La Cale d'Anaurot, bar bien connu du quai Surcouf à Quimperlé. Après une nuit passée « à éponger et écoper » son établissement, dont une partie est située en dessous du niveau de la Laïta, il sait que « pour aujourd'hui », le plus dur est derrière lui. « Je vais pouvoir ouvrir à 18 h, le temps de tout sécher ». Depuis le début de la matinée, les pompes s'activent. Une quatrième a même été lancée. Quai Brizeux, en face, des

caves ont aussi été inondées. Depuis plusieurs jours, la Laïta est placée en vigilance jaune. Le niveau d'eau est haut, en raison des fortes pluies qui se sont abattues sur le territoire.

### Encore 20 cm

À Quimperlé, ville marquée par les inondations, la vigilance est de tous les instants. Ce vendredi, en fin de matinée, le maire Michaël Quernez est descendu sur les quais faire un point de situation. À ses côtés, Gérard Jambou, conseiller délégué en charge des travaux, Nadine Constantino, adjointe mais aussi responsables du syndicat mixte, des services techniques, de la Police municipale. Tout le monde scrute la Laïta et les barrières installées tout le long du quai Brizeux.

Avec la pleine mer, vers 12 h 20, et un niveau d'eau qui ne cesse de monter le risque d'inondation est réel. Aussi, après le stationnement déjà interdit le long du quai Brizeux, les services envisagent de bloquer l'accès à la circulation. Il n'en sera rien. « On est à 3,60 m », note Gérard Jambou. « Il reste encore 20 cm ».

Ces 20 cm supplémentaires installés en 2018 sur une longueur de barrière portée désormais sur 149 m constituent le dispositif anti-crues de la ville de Quimperlé. Ce vendredi, si la Laïta est sortie de son lit, les barrières ont joué leur rôle.

### Vigilance maintenue

Un nouveau pic est attendu dans la nuit de vendredi à samedi, avec la pleine mer (vers 1 h 10). Selon le Service de prévention des crues de Rennes, la Laïta pourrait atteindre 3,35 m avec une variation de 15 cm. Le risque d'inondation est réel également, ce samedi. « Le vrai problème c'est ce week-end », avance Damien. « Après cela devrait se calmer ». Installé au pied de la Laïta, il sait qu'il jouit là d'un lieu privilégié. « L'été c'est paradisiaque, l'hiver cela peut vite devenir pénible. Les travaux effectués, c'est efficace, ça se voit, après je ne sais pas ce qui peut être fait de plus ».

**T** Sur le [telegramme.fr](https://www.telegramme.fr)

La Laïta est sortie de son lit

**Le Télégramme**



# Quimperlé

## En vigilance orange, la Laïta n'a pas débordé quai Brizeux

Quimperlé sauvée des eaux ! Ce dimanche, la Laïta placée en vigilance orange dans la matinée, n'a pas débordé quai Brizeux. Un soulagement.

**Stéphane Guihéneuf**

● La situation était tendue à Quimperlé ce dimanche. Le risque d'un débordement de la Laïta, quai Brizeux, n'aura jamais été aussi élevé. Après les dernières inondations de 2013-2014, Quimperlé a finalement échappé au pire grâce aux barrières anti-crues et aux 20 cm rajoutés à ces dernières en 2018. « Sans elles, cette fois-ci on aurait été inondé », assure le maire Michaël Quernez. À l'heure attendue du pic, vers un peu plus de 14 h 30, c'était le soulagement. « C'est la première fois que le dispositif est éprouvé, on n'avait pas de doute ». Pour autant, la vigilance reste de mise puisque dans la nuit de dimanche à lundi, le niveau pourrait atteindre 3,60 m avec une variation de 20 cm.

### Jeu concomitant des masses d'eau

D'abord en jaune, la Laïta a été placée en vigilance orange, dimanche matin. Avec la pleine mer, les prévi-

sions tablaient sur des niveaux pouvant osciller entre 3,60 m et 4 m, avec une hauteur moyenne à 3,80 m. Soit le niveau maximum des barrières anti-crues. Une cellule de crise a réuni élus, sapeurs-pompiers et gendarmerie. Une dizaine de personnels de la Ville a été mobilisée sur le terrain pour anticiper les risques. La circulation quai Brizeux a été maintenue, mais par mesure de sécurité, elle pourrait être bloquée dès que le niveau de la Laïta atteindra les 3,60 m.

### Les riverains prévenus

13 h, sur les quais, on s'active. On craint un effet concomitant entre les masses d'eau, celles de l'Ellé, de l'Issole et la marée. « Si l'Ellé arrive à passer avant l'effet de la marée, ce sera bon », avance Gérard Jambou, conseiller délégué aux travaux. Mais voilà, si l'Ellé descend vite, l'Issole prend un peu son temps. « Si on tient une heure, c'est bon ». À la terrasse du bar du Brizeux, quelques clients en terminent avec leur



Quai Brizeux, le niveau d'eau est au plus haut.

consommation. À l'intérieur, ce qui pouvait être déplacé ou mis en hauteur l'a été. « On attend de voir », souligne Joanne. 13 h 30, le niveau d'eau atteint désormais 3,57 m. « On sait que tous les hivers, on peut être confronté à une situation de cette nature », note de son côté Michaël Quernez. « On a une prévision de 3,80 m, qui est le seuil critique ». Accompagné de Daniel Le Bras, délégué à l'eau, de Gérard Jambou, entouré des responsables des servi-

ces techniques, du Smeil, il fait le tour des installations. Les riverains concernés par la montée des eaux, environ 200 personnes, ont tous été alertés. Il faut désormais attendre.

### Ville accessible

Il est 14 h 15. « Encore un quart d'heure et on est sauvé », lance Gérard Jambou. L'élu surveille l'évolution au bas du quai Brizeux, au niveau des escaliers, là où le niveau est le plus haut. Place de Gaulle, le

niveau atteindra finalement 3,70 m, peu avant 16 h. Les prévisions météorologiques des prochains jours se veulent rassurantes. Le maire rappelle qu'en ces périodes de fêtes, la ville reste accessible, « les commerces sont ouverts, tout fonctionne normalement ». Reste que ce dimanche, l'alerte a été chaude.

**T** Sur le [telegramme.fr](https://www.telegramme.fr)

Notre reportage vidéo



## La Laïta est sage mais reste en vigilance orange

On craignait que le fleuve de Quimperlé ne sorte de son lit, ce dimanche après-midi. Ce n'est pas le cas. La vigilance reste de mise malgré tout pour cette nuit.

« Compte tenu de l'état de saturation des sols et des niveaux élevés de la Laïta dus aux cumuls notables de ces derniers jours et des coefficients de marée à la hausse, une réaction hydrologique est attendue en particulier la nuit prochaine », signale Vigicrues.



*À Quimperlé, la Laïta est en alerte orange. Elle est montée à 3,58 mètres.*

À 14 h 30, l'eau est montée jusqu'à 3,58 mètres. Le quai Surcouf a été légèrement inondé, mais le quai Brizeux a tenu bon grâce aux panneaux qui avaient été rehaussés de 20 centimètres au ras du quai.



## Pêcheurs. Préserver la ressource et l'environnement

L'Association agréée de pêche et de protection du milieu aquatique (AAPPMA) de Quimperlé prépare l'ouverture de la saison. Si la ressource est stable dans les rivières, les amateurs sont moins nombreux.



*Une cinquantaine de pêcheurs ont participé, dimanche matin, à Tréméven, à l'assemblée générale de l'Association agréée de pêche et de protection du milieu aquatique de Quimperlé.*

**Baisse des effectifs.** La ressource n'a pas diminué, pourtant le nombre de pêcheurs a considérablement chuté au sein de l'association qui a perdu 136 adhérents l'année dernière, en passant de 592 à 456 pêcheurs. La raison ? La fermeture en février 2018 du magasin Internet'e, spécialisé dans la vente d'articles de pêche et situé à Kervail. « C'était un repère pour de nombreux pêcheurs qui ne savent plus où acheter leur carte », précise Xavier Nicolas, le président de l'une des plus vieilles associations du pays de Quimperlé, fondée en 1941. L'AAPPMA a donc décidé de multiplier les points de vente sur son secteur. En plus du bar Le Triskell, à Arzano, l'association a désormais de nouveaux relais au magasin la

Pêcheozaffaires à Quimperlé et dans les offices de tourisme de Quimperlé, Moëlan sur Mer, Clohars-Carnoët et Riec-sur-Bélon. Un dépliant d'informations sur les sites et le règlement est en cours de réalisation. Il sera distribué aux pêcheurs dans ces lieux de passage.

**Des captures autorisées.** L'Ellé est la première rivière à saumons de Bretagne. D'ailleurs, certains pêcheurs n'hésitent pas à faire de longs déplacements pour tenter leur chance. « Ils viennent de tout l'Ouest. Certains de Dordogne ou des Pyrénées-Atlantiques ! Le spot des Gorettes est mondialement connu », rappelle Xavier Nicolas. Pas étonnant alors que le TAC (total autorisé de capture) soit le plus élevé

dans le grand Ouest. Pour cette année, il a été fixé à 121 saumons de printemps et à 1 000 castillons, le saumon d'été plus petit (moins de 67 cm). « L'an passé, on a pêché 80 saumons de printemps et 17 castillons ! Dans les meilleures années, on ne fait pas de plus de 300 castillons. Ce niveau de TAC est surprenant voire incompréhensible », souligne le président de l'AAPPMA.

**250 km de cours d'eau à entretenir.** Isole, Ellé, Dourdu, Belon, Merrien... Les rivières sont nombreuses sur le territoire de l'AAPPMA qui, en retour, doit entretenir 250 km de cours d'eau. Chaque été, une quarantaine de bénévoles s'attaquent à ce vaste chantier.

« Tous les samedis, en juillet et en août, deux équipes sont à pied d'œuvre pour dégager les branches dans les rivières et nettoyer les berges. C'est un travail de continuité écologique. L'objectif est de mettre les frayères à la lumière pour faciliter la reproduction », indique Xavier Nicolas. L'an passé, 3,2 km de rivières ont été nettoyés sur le secteur de Quimperlé et 2,2 km sur celui de Riec-sur-Bélon. Ce travail de l'ombre a été récompensé puisque l'association a reçu cette année, avec les cinq autres associations de pêche du pays de Quimperlé, le trophée de l'environnement remis par Quimperlé communauté.

**Une école de pêche.** Pour rajeunir les

effectifs et surtout accompagner les premiers pas des jeunes pêcheurs, l'AAPPMA a décidé d'ouvrir cette année une école de pêche aux 12-18 ans. Les sorties seront organisées le samedi après-midi de 14 h à 17 h.

« On leur apprendra les techniques de pêche, comme le lancer ou la mouche », indique l'association. Inscriptions et renseignements au 02 98 39 36 09.

**Ouverture de la pêche.** L'association propose des permanences « carte de pêche » avant l'ouverture prévue le samedi 9 mars. Elles auront lieu au local de Saint-Nicolas les samedis 23 février, 2 et 9 mars de 10 h à 12 h et le vendredi 8 mars de 14 h à 18 h.



## Neuf passionnés de pluviométrie font le point

**Scaër** — Ils étaient quatre, voilà quelques années, se retrouvant une fois par an dans la salle prêtée par Groupama. Aujourd'hui neuf, ils font le bilan de l'année écoulée en matière de pluviométrie.

Autour de Louis Bourriquen, qui est un peu l'organisateur des réunions et coordinateur des neuf passionnés de pluviométrie, dans la salle de réunion, chacun compare les chiffres et fait une synthèse de l'année 2018.

Yves Bourhis a posé ses appareils de mesure chez lui, à Toyal, au sud du bourg ; Henri Daëron est installé à Keranglay, tout au nord ; Corentin Daëron est à Kerloaï, plus à l'ouest ; Louis Bourriquen est plus au sud, à Kerancalvez ; Jean-François Bernard vient de Quérou, au nord ; Louis Fiche a installé son pluviomètre chez lui, au Sud ; Jean-François Quéré est à Kergaouen, à l'est et près d'une forêt ; Henri Ster est à Stang, et Eugène Forêt, au bourg, à Kerjégu.

Les appareils de mesure sont ainsi bien répartis dans chaque coin de la commune. « On constate que 2018 aura été plus arrosée que la moyenne des années antérieures, à savoir 1 565 mm contre 1 374 mm, moyenne établie pour les 35 dernières



Louis Bourriquen (assis à gauche) organise les réunions régulières des météorologues amateurs de la commune.

CRÉDIT PHOTO : OUEST-FRANCE

années, soit 200 mm de plus. Ce qui représente 2000 m<sup>3</sup> de plus par ha », résume Louis Bourriquen.

Pourtant, estiment les « pluviomaî-

tres », comme ils se nomment, 2018 aura été une très belle année, avec des arrosages réguliers, et en même temps, des périodes d'ensoleillement

importantes, le tout sans vraiment de sécheresse.

Sur le graphique réalisé par le groupe, on peut nettement voir les pics pluvieux : en janvier, 235 mm et en décembre, 248 m, alors qu'en août, 39 mm, en septembre, 42 mm et en octobre, 71 mm.

Louis Bourriquen résume : « Les trois mois cumulés, août, septembre et octobre, ne représentent que seize jours de pluie, alors qu'en juillet, on totalise 177 mm d'eau en seulement neuf jours de précipitations. Janvier, février, mars, novembre et décembre cumulés totalisent 1 000 mm, c'est-à-dire les deux tiers de la pluviométrie annuelle. »

Ils comptent une moyenne de 145 jours de pluie pour l'année, contre 140 en moyenne ailleurs en France. « Comme quoi, on peut méditer sur les phrases tellement entendues : qu'il pleut beaucoup plus qu'ailleurs dans notre région. »



## Pollution du Stanven : Doux au tribunal de Lorient

« Plus aucune trace de poisson ni d'invertébré sur 6,5 km du Stanven, affluent de l'Ellé, à Plouray » : tel est le constat que des bénévoles de l'association Eaux et rivières dressaient au matin du 27 juillet 2017. Un millier de poissons morts avait alors été recensé par les pêcheurs qui avaient aussi observé, sur l'eau, « **des dépôts graisseux** » associés à « **des odeurs nauséabondes** ».

Une plainte avait été déposée et le tribunal correctionnel de Lorient, ce

jeudi, poursuit la société Doux - les faits ont eu lieu avant son rachat par le consortium LDC - pour « **rejet en eau douce de substance nuisible au poisson** » et « **exploitation d'une installation classée autorisée sans respect des règles générales et prescriptions techniques** ».

Outre l'association Eaux et rivières, l'association de pêche du Haut-Ellé et la Fédération de pêche du Morbihan se sont constituées parties civiles.



Ouest-France  
Vendredi 1<sup>er</sup> février 2019

## 2 milliards seront investis pour une eau de qualité

L'Agence de l'eau Loire-Bretagne a présenté son 11<sup>e</sup> programme. De 2019 à 2024, 2,27 milliards d'euros vont être investis dans la lutte contre les pollutions ou les économies d'eau.

### Réduire les pollutions

Avec 1,05 milliard d'euros sur 6 ans, la lutte contre les pollutions va absorber près de la moitié du budget du programme 2019-2024 (2,27 milliards). 652 millions seront destinés aux pollutions d'origine domestiques : moderniser et améliorer les stations d'épurations et réseaux d'assainissement, mieux gérer les eaux pluviales, réduire à la source les micropolluants... La réduction des pollutions d'origine agricole bénéficiera de 281 millions d'euros d'aides. Elles viseront notamment les changements de pratiques pour réduire l'utilisation de produits phytosanitaires ou diminuer les besoins en eau. Les autres activités économiques se voient affecter une enveloppe de 117 millions d'euros.

### Mauvais état des eaux

La priorité du 11<sup>e</sup> programme d'intervention 2019-2024, reste, comme pour le 10<sup>e</sup>, la « reconquête du bon état des eaux ». C'est une obligation imposée par la Directive cadre de l'Union européenne : atteindre 100 % de « masses d'eau » en bon état en 2027. On en est loin : « Moins d'un tiers des cours d'eau sont en bon état », observe Martin Gutton, directeur général de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne. Ce qui signifie que « la qualité ou la quantité d'eau sont insuffisantes pour assurer le bon fonctionnement des écosystèmes



L'usine de traitement d'eau près du barrage de Rophémel situé à Guenroc (Côtes-d'Armor) sur La Rance.

ou la vie aquatique ».

La Bretagne, longtemps pointée comme mauvais élève, se félicite, à présent, de présenter « 39 % des masses d'eau de bonne qualité » et d'être « l'une des rares régions dans laquelle la qualité de l'eau progresse ». Mais la Bretagne ne représente qu'une petite partie du bassin Loire-Bretagne, qui s'étend sur 7 000 communes (13 millions d'habitants), 36 départements, 8 régions et 28 % du territoire métropolitain.

### Redevance en baisse.

Conséquence de la loi de finance 2018, qui entend réduire la pression fiscale sur les Français, les agences de l'eau se sont vu imposer une limitation des redevances qu'elles percevaient auprès des usagers. L'Agence Loire-Bretagne a choisi de ne répercuter cette baisse que sur les usagers domestiques. Les foyers risquent toutefois de ne pas se rendre compte de l'allègement de leur facture d'eau : la baisse ne

sera, en 2019, que de 3 centimes par mètre cube consommé. Avec une consommation moyenne de 100 mètres cubes par an et par foyer, le bonus devrait représenter 3 €, explique Claude Gitton, directeur général adjoint de l'Agence. Si le gestionnaire du réseau local la répercute sur l'utilisateur, ce qui n'est pas une obligation...

Serge POIROT.



Qualité de l'eau

## Eau et rivières : la mobilisation paye

Comme tous les trimestres, les adhérents d'Eau et rivières de Bretagne se sont réunis, mercredi à la salle du stade, à Tréméven.



Les adhérents d'Eau et rivières de Bretagne ont fait le point sur l'actualité environnementale du pays de Quimperlé.

PHOTO : OUEST-FRANCE

Les adhérents d'Eau et rivières de Bretagne se sont félicités du beau succès des célébrations du 50<sup>e</sup> anniversaire de l'association, organisé à Quimperlé, et ont fait le point sur l'actualité environnementale des bassins de l'Ellé, de l'Isole et de la Laïta.

Concernant la Laïta, la finalisation de l'étude sur la pollution bactériologique, qui impacte les activités nautiques et les parcs conchylicoles, a permis « d'identifier les causes : stations d'épuration industrielle et urbaine, réseaux eaux de pluie et usées, assainissement non collectif, pratiques agricoles, etc. »

Un plan d'action a été élaboré. Si chacun fait sa part, dans cinq ans, la qualité de la Laïta s'améliorera pour le plus grand bénéfice de tous les usagers. À suivre, donc...

Nouveau « dossier préoccupant à Guiscriff », dans le Morbihan, avec le projet de création d'une centrale photovoltaïque au sol sur 18 hectares de zones humides. « Le développement des énergies renouvelables est une

nécessité, mais ne doit pas entraîner d'autres conséquences néfastes à l'environnement. Or, ce projet risque de détruire ces zones humides et la biodiversité qu'elles hébergent, d'aggraver le risque d'inondation sur l'Isole. Pont-Lédan se trouve à trois kilomètres en aval. Cela va artificialiser des espaces naturels. »

Les adhérents de l'association rappellent que l'objectif national est de développer le photovoltaïque en priorité sur toitures pour économiser le foncier. « Ici, on est très loin du compte ! », déplorent-ils

Au chapitre des bonnes nouvelles, le nouveau périmètre du site Natura 2 000 Rivière Ellé a été validé, avec le presque doublement de la surface sur laquelle les propriétaires peuvent bénéficier d'aides pour une gestion durable de leurs parcelles.

« À Clohars-Carnoët, le projet de méthaniseur vert, mais sur zone humide, est abandonné, la mobilisation citoyenne a payé », se félicitent les membres de l'association.

# Qualité de l'eau

Ouest-France  
Lundi 15 avril 2019

Bretagne / Morbihan

## Les pêcheurs contre les destructeurs de rivières

Pollution à Plouray, pisciculture à Plouay, développement des microcentrales... Pour Jean-Yves Moelo, la défense de la qualité des eaux n'a jamais été autant attaquée depuis plus de vingt ans.

« Après deux décennies, plus favorables pour la défense de l'environnement en termes de textes réglementaires et de financement, les conditions se sont nettement dégradées ces dernières années. » C'est en ces termes que Jean-Yves Moelo a évoqué les atteintes à l'environnement en hausse lors de l'assemblée générale annuelle de la Fédération du Morbihan pour la pêche et la protection du milieu aquatique (AAPMA) qui s'est déroulée, samedi, à Vannes.

Dans son rapport moral, le président de la Fédération 56 a dressé un bilan souvent caustique. Il en est ainsi de pollutions industrielles « que l'on pensait appartenir au passé comme celle imputable à l'abattoir Doux de Plouray, avec, circonstance aggravante et inacceptable, l'absence de reconnaissance de sa responsabilité et de la pollution elle-même ».

**« Ne pas choisir entre économie et écologie »**

Mais aussi des projets de permis miniers qui, malgré des levées de boucliers et les promesses d'abandon, « ne sont toujours pas abrogés ». Décidément remonté, privilégiant un langage de vérité devant les 80 personnes présentes, il a parlé de « la relance de la pisciculture de Pont-Calleck à Plouay dans des conditions consternantes » ou encore de la rivière du Blavet et « des projets de développement de microcentrales supplémentaires alors qu'il en existe déjà onze en activité qui génèrent d'importantes mortalités. » Sur ce dernier point, le président n'épargne ni l'Etat, ni Lorient agglomération, promoteur de ces microcentrales, ni la Région Bretagne, propriétaire des voies navigables.

En mettant des mots sur ces maux, Jean-Yves Moelo a voulu pointer du doigt les coups portés à l'environnement et, par extension, au loisir qu'est la pêche. Une manière aussi de mobiliser les troupes en cette année marquée par un dossier important, avec la révision du Plan départemental sur la gestion piscicole (PDPG), actuelle-



« Après des années porteuses d'espoir, la liste des maux dont pourraient souffrir nos rivières dans un proche avenir s'allonge », a alerté Jean-Yves Moelo.

| CREDIT PHOTO: HAPPY MONKEY - FOTOLIA

ment en cours de finalisation.

Il s'agit là de définir les orientations des actions futures de la Fédération et des associations de pêche pour plusieurs années. Un document important et engageant qui dépasse le seul cadre du loisir-pêche puisqu'il doit être pris en compte dans les documents de planification des politiques de l'eau que sont les Schémas d'aménagement de gestion de l'eau (SAGE) et les Contrats territoriaux milieux aquatiques (CTMA).

Le président de la Fédération Morbihan fonde beaucoup d'espoir sur ce document qui doit permettre de « ne pas se laisser enfermer dans l'implacable logique que l'on voudrait nous imposer. Nous devons refuser de choisir entre l'économie et l'écologie. » Et de conclure : « Nos rivières, nos ruisseaux, doivent être protégées de ceux qui les détruisent par indifférence, inconscience ou

ignorance. » À ce titre, il regrette, d'ailleurs, que « la beauté d'un site, la pureté d'une rivière, les exigences de la truite, du saumon, de

l'anguille... ne soient pas encore intégrées dans la comptabilité nationale. »

Patrick CROGUENNEC.



Près de 80 personnes ont suivi l'assemblée générale de l'AAPMA.

| CREDIT PHOTO: OUEST-FRANCE



## Poissons morts dans une rivière : l'entreprise Doux à l'amende

Le 28 juin 2017, « des boues et des graisses collantes et malodorantes » sont observées dans le lit du Stanven, confluent de l'Ellé dans le nord du Morbihan. Elles conduisent un inspecteur en environnement jusqu'à l'abattoir Doux de Plouray. À l'origine de la pollution, une brèche de 5 cm sur une canalisation des eaux usées de l'usine. Sur 6,5 km en aval de l'abattoir, les pêcheurs découvrent un millier de poissons morts.

Condamnée depuis 1971 pour quinze délits de pollution ou des dysfonctionnements, l'entreprise a comparu fin janvier devant le tribunal de

Lorient. Le directeur du site avait estimé que « la causalité entre le rejet et la mortalité piscicole n'était pas établie », son avocat avait plaidé la relaxe et le parquet et les parties civiles demandé au total 90 784 €. Hier, le tribunal a condamné Doux à 28 000 € d'amendes et à verser pour leur préjudice moral 3 000 € à Eau et rivières de Bretagne, à la Fédération de pêche du Morbihan et à l'association Entente du Haut Ellé, cette dernière obtenant également 4 814 € pour son préjudice cette fois matériel, la mort des poissons.



*Parmi les poissons morts découverts dans le Stanven en juin 2017, ces deux truites, dont une de 54 cm.*

| CRÉDIT PHOTO : ARCHIVES OUEST-FRANCE



## Toxicité de l'eau.

### La pêche aux coquillages interdite sur la Laïta

La préfecture du Finistère a pris ce jeudi un arrêté interdisant temporairement toutes les activités de pêche maritime (professionnelle et récréative), ramassage, transfert, purification, expédition, distribution et commercialisation de coquillages en provenance de la rivière de la Laïta. Le pompage de l'eau de mer à des fins aquacoles est également défendu sur zone.

Compte tenu des analyses effectuées sur des moules prélevées le 21 mai 2019 à Porsmoric, sur la commune de Clohars-Carnoët, les résultats établis ont démontré un risque de toxicité susceptible d'entraîner un risque sur la santé humaine en cas d'ingestion.

Les dispositions ne s'appliquent pas aux activités des écloséries et aux transferts de naissains et juvéniles en vue de l'élevage.

La direction départementale de la protection des populations (service alimentation) de la préfecture rappelle que la cuisson ne détruit pas les toxines et que les coquillages restent de ce fait impropres à la consommation. Toute personne ayant consommé des coquillages provenant de la zone et présentant des troubles digestifs (vomissements, diarrhées, nausées) et/ou des symptômes neurologiques (maux de tête persistants, désorientation et confusion) est invitée à se rapprocher de son médecin.

Qualité de l'eau – 24 mai 2019

**Le Télégramme**

### Coquillages : l'interdiction de pêche s'élargit

En raison de la contamination de coquillages par des toxines lipophiles phytoplanctoniques (phytoplanctons naturels se développant dans certaines conditions météorologiques), une interdiction de pêche, distribution et mise à la consommation humaine de tous les coquillages a été prononcée, hier, par le préfet du Morbihan.

Les zones concernées sont les suivantes : la rivière de La Laïta, le littoral damganais (côté océan), la baie de Kervoyal, l'étier de Billiers, l'embouchure de La Vilaine (le Branzais), la

baie de La Vilaine (Le Halguen), la côte de la Mine d'Or.

Par ailleurs, l'interdiction concernant tous les coquillages sauf vernis et pétoncles prononcée le 16 mai reste en vigueur pour les zones suivantes : la zone du large, les bandes côtières de Belle-île, de Hoëdic, de Saint-Pierre-Quiberon et Quiberon (sauf côté baie), entre La Laïta et la rivière d'Étel, les bandes côtières et la zone de parcs de Houat, de Groix.

L'interdiction pour la baie d'Étel (bande côtière entre la rivière d'Étel et Penthièvre) reste aussi en vigueur.

Qualité de l'eau – 24 mai 2019

**ouest  
france**



## Cimetière : un p'tit coup de main pour désherber

Samedi, de 9 h 30 à 12 h, les citoyens sont invités à désherber les allées du cimetière. Un désherbage écolo, à la main.

### L'idée

Sous un ciel gris-noir, changeant au gré du vent, le cimetière et ses 2,5 hectares a une jolie touche de vert. Un vert contrôlé et géré, dans certaines allées qui ont été gazonnées avec un gazon ras. Et un autre plus sauvage, fait d'herbes folles. « Nous avons anticipé la loi », assure Nadine Constantino, adjointe à l'animation commerciale et touristique.

### Zéro phyto

La loi Labbé prévoit, en effet, l'interdiction de l'utilisation de produits chimiques dans les lieux publics d'ici 2020. Opération zéro phyto donc, jusqu'au cimetière, qui avait suscité une vague de protestation au début. L'an passé, des remarques peu amènes avaient fleuri sur les réseaux sociaux. Impression de négligence, un ensemble peu esthétique. « C'est vrai que les réactions étaient virulentes au début, souligne Nadine Constantino. Les gens parlaient même de honte. »

Depuis, il semble que les esprits se soient calmés. « Il y a une vraie alternative aux produits phytosanitaires, ça rentre dans les mœurs. »

### Davantage de travail

Les allées vertes sont belles. Pas besoin pour autant de venir en bottes au cimetière. Une résine a aussi été coulée autour de certains emplacements. « Elle laisse passer l'eau, mais les plantes ne peuvent pas pousser », souligne David Simon, responsable des espaces verts.

Le désherbage thermique n'est pas forcément une solution. Surtout à grande échelle, entre les 3 500 concessions du cimetière. « De plus, rappelle David Simon, le réchauffement du sol favorise la repousse. »

Cette implication rentre également



Sur une allée engazonnée du cimetière : Alain Duchateau, responsable du cimetière ; Nadine Constantino, adjointe à l'animation de la cité ; David Simon, responsable des espaces verts, et Pascale Douineau, adjointe à la vie associative.

| CRÉDIT PHOTO : OUEST-FRANCE

dans les critères d'obtention d'une quatrième fleur pour la Ville. Le jury du label Villes et villages fleuris doit passer en juillet...

Le zéro phyto, « tout le monde est pour, dit Nadine Constantino. Mais cela a des conséquences sur le temps de travail ». David Simon estime qu'il est « de huit à dix fois supé-

rieur », soit entre 1 700 et 2 000 heures de travail par an, contre 200 heures auparavant.

D'où l'idée de faire appel à la population, samedi matin. Histoire de donner un p'tit coup de main. Se munir de gants et d'outils. « C'est faisable pour tout le monde », déclare Nadine Constantino.

Jean-Marc PINSON.

**Samedi 15 juin**, de 9 h 30 à 12 h. Attention, nombre de places limité, inscriptions auprès des services techniques au 02 98 96 37 47.



## QUIMPERLÉ EXPRESS

---

### **Laïta.** La pêche à nouveau autorisée

À la suite des analyses favorables concernant les teneurs en toxines lipophiles sur les moules de la zone « rivière de la Laïta », le préfet du Finistère a décidé d'autoriser à nouveau la pêche

et la commercialisation des coquillages de ce secteur. Cette zone est délimitée en amont d'une ligne entre la tourelle de la Men Du au blockhaus de la plage de la Falaise à Guidel.



## Qualité de l'eau de la Laïta : le chemin est tracé

— ROLAND FILY —

Publié le 04 décembre 2019 à 19h30

VOIR LES COMMENTAIRES



Le niveau de pollution de la Laïta doit être amélioré, en cause notamment les stations d'épuration. (Archives Roland Fily/Le Télégramme)

***Le niveau de pollution de la Laïta doit être amélioré. Le Douardu, le Froust, et deux stations d'épuration dégradent le milieu selon le bilan établi par la Commission locale de l'eau. Il va falloir investir pour atteindre une meilleure qualité.***

Modernisation des stations d'épuration, actions pour limiter les pollutions des bassins du Douardu et du Froust : la [commission locale de l'eau](#) (CLE) a validé, mardi, le diagnostic et les dispositions préconisées par Casagec Ingénierie. En 18 mois, ce bureau d'études, basé à Anglet (64), a établi pour le groupe Estuaire de la CLE, les mesures à prendre pour amorcer une restauration de la qualité bactériologique de la Laïta et de son estuaire. Eaux de baignade, pratique du canoë et conchyliculture sont impactées par les pollutions éventuelles. Le vote de la commission « n'a pas valeur d'obligation, souligne le président de la CLE, Daniel Le Bras, élu à Quimperlé. Seul un arrêté du préfet peut rendre les travaux préconisés obligatoires ».

### **1,8 M € pour Bigard, 850 000 € pour la communauté**

Et la facture n'est pas tout à fait anodine. Les principaux travaux à mener concernent une mise à niveau des stations et notamment l'installation de systèmes de lampes à ultraviolets pour traiter les rejets. Pour la station d'épuration de l'usine Bigard (équivalent 180 000 habitants), c'est 1,80 M€ d'investissements ; et du côté de la station de Quimperlé (équivalent 30 000 habitants), désormais à la charge de la communauté, le montant des travaux à réaliser est estimé à 850 000 €. Le bureau d'études a détaillé devant la commission le « profil bactériologique » de la Laïta et identifié les sources de pollution sur l'estuaire. Une modélisation des apports des différents flux qui polluent la Laïta a été réalisée, sur différentes périodes et différentes conditions climatiques.

Pour le Douardu, la bactériologie diminue progressivement dans l'estuaire, sous les effets de la salinité et des ultraviolets, « sauf en cas de relance de la bactériologie par le Froust ou le Quinquis ».

### **En tête**

des de pollution importantes ont été classées : c'est d'abord le niveau. en 2019. Quimperlé a investi 550 000 € dans tion d'un réseau d'eaux usées vieillissant, pour des opérations sage et de colmatage des fuites. « On en observera les ».

du Froust, on est sur des sols peu aptes à recevoir des éments non collectifs et le bassin est également soumis à une d'origine agricole. C'est pourquoi ce cours d'eau apporte, en cas de fortes concentrations bactériologiques. « Les éments non collectifs débordent ».

stations rejettent de niveaux moyens avec des pics de tion qui dégradent l'aire et qui peuvent menacer l'activité /riculture. « Il faut préserver un niveau de catégorie B pour la conchyliculture et is de l'estuaire », précise Daniel Le

travaux sur les statio le plan d'action vise les bassins du Douardu et du Froust « pour diminuer de 80 % la pollution /gique ». Ce plan indique aussi les normes de rejet des stations et s'abaisser drastiquement pour viser des critères de qualité B, sur les eaux de la Laïta.

la de la bactériologie sur l'estuaire est suivie depuis 2011 par le c de nombreux prélèvements. Il faudra sans doute des années éliorer la qualité de l'eau. L'Agence de l'eau est susceptible de es investissements.



## Vallée de l'Ellé. Une nouvelle carte pour mieux la découvrir

L'office de tourisme Quimperlé terre océane vient de publier une carte touristique consacrée à la vallée de l'Ellé. Cette carte, dénommée « Plan de découverte de la Vallée de l'Ellé » est construite autour « du site phare des Roches du Diable, les balades et les incontournables de l'arrière-pays de Quimperlé Terre Océane et des vallées de l'Ellé et Isole sont valorisés : Arzano, Guilligomarc'h, Locunolé, Querrien, Rédéné et Tréméven », souligne l'office Quimperlois dans un communiqué.

### **Le territoire couvert par sept cartes**

Sept cartes sont à présent disponibles sur le territoire. « Toutes les communes du territoire font désormais partie d'un plan de découverte puisque les plus « anciennes » éditions, en 2018, se sont également élargies aux commu-

nes voisines », précise le communiqué. Ces cartes sont diffusées gratuitement dans les sept points d'accueil présents sur le territoire : Bannalec, Clohars-Carnoët, Moëlan-sur-Mer, Quimperlé, Riec-sur-Bélon, Scaër et le chalet des Roches du Diable. On les trouve aussi dans les offices de tourisme des territoires voisins et chez les partenaires qui en expriment le besoin pour leurs clients.

### **Ouverture des bureaux saisonniers**

Outre les cinq bureaux ouverts à l'année, l'office de tourisme ouvrira ses bureaux saisonniers de Bannalec et des Roches du Diable à partir du 8 juillet - du lundi au vendredi, à Bannalec, et les mardis et jeudis, au chalet des Roches, avec une visite commentée gratuite du site le mardi à 15 h.



## Station d'épuration : les premières pierres posées

**Gourin** – Le maire, David Le Solliec, a posé mercredi les premiers parpaings de la future station d'épuration, située sur un terrain au sud du rond-point de Guernéac'h.

Le lancement des travaux s'est déroulé en présence de plusieurs responsables de la Saur, de Pierre Floc'h, maître d'œuvre du cabinet Bougois, de Jean-Marc Le Berre, responsable des services techniques communaux, des adjoints Hervé le Floc'h, Catherine Henry, Daniel Le Bars et d'Estelle Boulès, de la conseillère Anita Le Berigaud et des représentants des entreprises concernées.

### Mise en service fin 2019

« Les travaux, qui viennent de commencer, permettront une mise en service fin 2019, avec des finitions début 2020. La capacité de traitement sera de 4 700 Équivalent-habitants », explique Emmanuel Durand, directeur régional de la Saur.

« Les eaux usées seront collectées dans un bassin d'aération permettant une nitrification de l'ammoniaque et une dénitrification, avant le passage au décanteur, (eau séparée des boues) puis les eaux seront rejetées dans le Ster-Laër. Les boues iront dans des casiers avec des roseaux, avant d'être curées, épanchées et compostées », précise Arnaud Béchenec, chef d'agence.



Le maire, David Le Solliec, a lancé les travaux de la station d'épuration, en posant les premières pierres.

| CRÉDIT PHOTO : OUEST-FRANCE

### Coûts et financements

Le coût des travaux s'élève à

1 600 251 € HT, avec un financement de la commune de 650 145 € et des

subventions de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, de 572 544 €, et du

département du Morbihan de 407 562 €.

## Travaux

# Ty-Nadan : vers l'extension du complexe de loisirs

**Locunolé** — Une réunion d'information était organisée, jeudi, concernant l'extension du camping international. Des retombées économiques sont attendues par les élus locaux et les riverains.

## Le projet

Une soixantaine de riverains, dont les élus locaux des communes concernées, participaient à la réunion d'information sollicitée par Corinne Collet, la maire, Bruno Kérihuél, directeur du centre de loisirs de Ty-Nadan, s'est efforcé de répondre au mieux aux inquiétudes manifestées par les locaux, tout en prenant note de quelques sujets sensibles à voir ou revoir.

## Situation présente

L'entreprise formée par le complexe de Ty-Nadan a besoin de trésorerie, indispensable pour la continuation de ses activités. La frilosité et les hésitations des organismes financiers consultés ont conduit Bruno Kérihuél à envisager d'autres solutions, dont l'une résidait en une refonte des statuts de la société, pour s'associer avec les Hollandais d'Irisparc.

## Présentation de l'avant-projet

Pour être viable, l'association avec Irisparc nécessite une extension du camping, avec 672 emplacements supplémentaires. Cette extension occuperait la partie supérieure du site. Les parcelles créées seraient réservées aux toiles de camping. Une petite piscine compléterait l'ensemble.

## Assainissement et station d'épuration

Un bureau d'études spécialisé en assainissement travaille sur cette question. Des essais ont déjà été réalisés sur le terrain, afin de contrôler les circuits d'infiltration des eaux usées dans le sous-sol. Pour la station d'épuration, un prétraitement sera opéré par un décanteur-digester à deux compartiments, dont le rôle consiste à décanter les matières en



Corinne Collet, la maire, et Bruno Kérihuél, directeur du centre de Ty-Nadan, face au public.

QUEST-FRANCE

suspension et à digérer les boues en anaérobie. Un bassin planté de roseaux terminera le traitement des eaux.

## Les retombées pour les riverains

La consommation d'eau nécessaire au fonctionnement du complexe de loisirs n'affectera aucunement les besoins habituels des abonnés du réseau de distribution d'eau potable. Quant à l'impact sur les impôts locaux, des retombées économiques seront générées, via la hausse du pro-

duit des taxes et impôts (taxe de séjour, taxe foncière, etc.) qui frapperont le centre de loisirs. Il appartiendra aux élus d'en discuter la répartition, auprès du bénéficiaire, qui n'est autre que Quimperlé communauté.

## Qui va payer ?

Anne Borry, maire d'Arzano, précise qu'il n'est pas question que sa commune « finance la moindre portion de route, qui conduit au camping ». D'autre part, les finances publiques

de la commune ne sont pas en mesure de supporter une charge supplémentaire.

Christine Favennec, ancienne conseillère de Quimperlé, suggère que les élus locaux négocient le financement avec Quimperlé et la communauté de communes, les deux grands bénéficiaires des retombées économiques. L'ancienne élue a rappelé, au passage, que la diminution du nombre de sièges alloués aux petites communes, en son sein, pourrait leur être préjudiciable.

## Les autres conséquences de l'avant-projet



La partie haute du centre concernée par le projet d'extension du camping, qui nécessite 2,5 ha de bois. D'autres parties seront reboisées.

QUEST-FRANCE

## Sur les voies publiques communales

Deux accès permettent aux vacanciers de se rendre au centre de loisirs. Une fois sur place, rares sont ceux qui bougent, car généralement, ils trouvent sur place ce dont ils ont besoin.

Vu l'étroitesse de la route, des cheminements sont prévus pour éviter les accidents entre piétons et voitures. Des petits sentiers seront créés pour éviter que les randonneurs empiètent sur la voie publique. Des aménagements d'infrastructures routières devront aussi être réalisés.

## Sur l'économie locale

L'appel aux entreprises locales offrira des perspectives de retombées économiques, pour le tissu économique d'Arzano et de Locunolé. Les entreprises du territoire de la communauté de communes devraient être sollicitées, d'autant que cette solution est plus rentable que l'appel à la main-

d'œuvre hollandaise. Il en ira de même pour la création des emplois, puisque les riverains seront prioritaires. Quant aux magasins du camping, ils s'alimentent prioritairement auprès des commerçants d'Arzano, et auprès de ceux de Quimperlé. Sans parler de la consommation des vacanciers supplémentaires dans les commerces des alentours.

## Sur l'environnement immédiat

2,5 ha de bois, situés sur la partie haute du centre seront utilisés pour la réalisation du projet. Ce bois, qui a une quarantaine d'années, avait été planté par la famille Kérihuél. Les arbres abattus seront transformés en cagettes et ou granulat. Un reboisement sera opéré dans une autre partie de la propriété. Tout dépend des calculs établis par la Chambre d'agriculture régionale, qui devra préciser les quantités et espèces à replanter, ainsi que la surface concernée.

# Zones Humides

## Découvrir les zones humides en rando

Le Syndicat mixte Ellé-Isole-Laïta s'associe à Eau & rivières et Kemperle rando pour faire découvrir les guerns.



Les équipes du Smeil et de Kemperle rando et Eau & Rivières s'associent pour faire découvrir les zones humides lors d'une randonnée, dimanche, en forêt de Toulfoën.

CRÉDIT PHOTO : OUEST-FRANCE

« Évadez-vous en zones humides », c'est le slogan de la journée mondiale des zones humides qui se fête localement, dimanche, à 14 h, au départ de la forêt de Toulfoën.

« Les zones humides constituent 15 % du bassin-versant. C'est un capital important pour la biodiversité, la lutte contre les inondations et une ressource en eau en période d'étiage », précise Daniel Le Bras, président du Syndicat mixte Ellé-Isole-Laïta (Smeil).

### Zones Natura 2000

Pour faire connaître les zones humides de Quimperlé, Vanessa Thorin, en charge du dossier au sein du Smeil, a réuni à ses côtés Kemperle rando, la Fédération française de la randonnée et Eau & rivières. Pour organiser une randonnée à travers la forêt de Toulfoën, au départ du parking de La Colonne.

Le Schéma d'aménagement et de gestion de l'eau Ellé-Isole-Laïta stipu-

le que « tout m<sup>2</sup> de zone humide ne peut être détérioré ». Le public découvrira les secrets de ces zones, classées Natura 2000, grâce à deux boucles, l'une de 5,5 km, facilement praticable, et l'autre de 6,9 km, pour des randonneurs plus confirmés.

Des arrêts sont programmés, dont trois avec des animations : la fabrication d'un petit bateau avec des joncs, des tours dans l'histoire des lieux ou leurs spécificités et un point sur le changement climatique et le rôle des zones humides.

Ce « bol d'air de février » met le public sur les sentiers, « pour voir ».

Béatrice GRIESINGER.

**Dimanche 3 février**, à 14 h, départ du parking de La Colonne, forêt de Toulfoën, à Quimperlé. Prévoir des chaussures de marche. Gratuit. En cas de mauvaise météo, la randonnée sera annulée.



## Zones humides. Les découvrir en marchant

Les journées mondiales se suivent et ne se ressemblent pas. Rien qu'en 2019, on a déjà vu passer la journée mondiale de la paix, la journée mondiale sans pantalon ou la journée mondiale du Pop-corn, pour ne citer qu'elles. Ce samedi 2 février, c'est au tour des Zones humides d'être à l'honneur (c'est aussi le jour de la marmotte et de l'intelligence animale).

Une occasion en or pour le syndicat mixte Ellé, Isole, Laïta (Smeil) qui en profite pour organiser une randonnée ludique en forêt de Toulfoën. L'événement n'aura toutefois pas lieu le samedi, pour la journée mondiale, mais le dimanche (2 février). Pourquoi ? Parce que le samedi, c'est jour de chasse dans la forêt. Les marcheurs attendront un jour pour s'élancer en toute sécurité sur les sentiers sylvestres.

### Des ateliers pour se familiariser

En partenariat avec Kemperle rando et l'association Eau et rivières de Bretagne, l'événement doit permettre aux



*Des représentants de la Smeil, de Kemperle rando et d'Eau et rivières de Bretagne seront sur le parcours, dimanche, pour la randonnée.*

participants de découvrir l'environnement humide de Toulfoën, le long de la Laïta. « L'idée, c'est de mettre les gens sur le terrain directement », explique Vanessa Thorin, l'animatrice en charge de la randonnée.

Arrivés à la moitié, les randonneurs pourront choisir entre un circuit simple de 5,5 km et un circuit un peu plus exigeant de 6,9 km. Plusieurs petits ateliers sont prévus le long du circuit.

Les participants pourront, entre autres, fabriquer des petits bateaux en roseau. La randonnée est ouverte à tous et accessible aux familles avec enfants.

### ▼ Pratique

*Dimanche 3 février, parking de la colonne, route du Pouldu. Départ de la randonnée à 14 h 30, durée 2 h 30. Gratuit et ouvert à tous. Tous âges.*

# Zones Humides

## Zones humides. Les Quimperlois sensibles au sujet



80 personnes ont participé à la randonnée, en forêt de Toulfoën.

C'est d'un pas décidé qu'au moins 80 personnes se sont lancées derrière Kemperle rando, Bretagne vivante, Eaux et rivières et le Syndicat mixte Ellé-Isole-Laïta (Smeil), montrant ainsi leur intérêt pour les zones humides de la forêt de Toulfoën, le samedi 2 février. Cette sortie mi-ludique mi-pédagogique, organisée dans le cadre de la Journée mondiale dédiée à ces réserves

d'eau et de biodiversité, d'alimentation pour de nombreuses espèces qui y trouvent refuge, visait à sensibiliser le public à leur préservation. Le rôle de ces zones, dont les surfaces sont proportionnellement bien plus importantes sur le territoire que dans le reste de la France, n'a désormais plus de secrets pour les randonneurs.

# Zones Humides

## Les zones humides se dévoilent

Dimanche après-midi, une randonnée a été organisée dans le cadre de la Journée des zones humides. D'autres suivront.

Sur le parking de la Colonne, plus de 80 randonneurs avaient répondu à l'appel de Lorient aggro, Natura 2 000, Eaux et rivières, le Smeil (Syndicat mixte Ellé-Isole-Laïta), ainsi que Kemperle rando et la Fédération française de randonnée pédestre.

Après avoir découvert la fontaine couverte, les randonneurs ont suivi l'eau à travers la forêt, pour arriver à la pisciculture et aux étangs du passage. C'est à cet endroit qu'une pause a été effectuée par le groupe. L'occasion de fabriquer de petits bateaux avec du jonc, pour le plus grand bonheur des petits et des grands.

### Les agriculteurs à l'œuvre

Une nouvelle halte a été proposée au port de la Vechen avant de reprendre la marche vers les guerns. Ces zones humides marécageuses se situent entre la forêt de Toulfoën et le lit de la Laïta, au sud de Quimperlé. Elles ont été entretenues jusqu'à la fin des années 1950 par les agriculteurs locaux. Ils y mettaient leurs vaches et y faisaient du foin.

Aujourd'hui, il faut les gérer pour préserver la diversité en matière d'habitats naturels (roselière) mais également pour préserver les espèces (la loutre, le saumon...).

Les participants à la randonnée se sont montrés attentifs aux explications avant de rentrer par la forêt pour la petite boucle de 5,5 km ou par le chemin du roi, pour les plus coura-



Les randonneurs ont pu profiter d'explications devant les guerns.

CRÉDIT PHOTO : OUEST-FRANCE

geux (boucle de 6,9 km).

Cette semaine, trois randonnées sont au programme. Ce mardi, une randonnée bien-être aura lieu à Saint-Maurice (départ du parking du Coat-Kaër, à 13 h 45) ; jeudi, randonnée à Saint-Maurice, côté Morbihan (départ à 13 h 30 du Coat-Kaër) et dimanche, randonnée à Querrien, depuis la chapelle de la Clarté (rendez-vous à 8 h 30 au Coat-Kaër).

**Informations complémentaires** sur place, les jours de randonnées. Adhésion à l'association, après une première randonnée d'essai.